

Commune
D'AYDOILLES



BULLETIN
D'INFORMATIONS



VIE MUNICIPALE

Édito	3
Conseil municipal	4
État civil	5
Démarches administratives	6
Adresses/Horaires utiles	8
Aides communales	10
Les constructions en 2022	11
Voirie et travaux	12
Les finances de la commune	14

VIE SCOLAIRE

Périscolaire un nouveau directeur	16
Relais Petite Enfance	16
Programme des mercredis récréatifs	17
Centre de Loisirs d'été	18
L'école, c'est parti ! youpi !	19

EN BREF

Arrivée de la fibre	20
Notre forêt	20
Aménagement du centre bourg	22
Gendarmerie	23
Infos en images	24
RPI	27
CIS Aydoilles	28
Bibliothèque municipale	29
CCAS	30

VIE PAROISSIALE

Paroisse Sainte-Thérèse du Durbion	31
------------------------------------	----

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Une mutuelle citoyenne	31
Communauté d'Agglomération d'Épinal	32
ADMR	33
Aydoilles Filantes	33
Association AYD' ET CLIC	34
Nouvelle association à Aydoilles	34
Amicale des écoles	35
Aydoilles Tonic	35
Le club L.A.M.A	36
Adavie	36
Pétanque	37
Association sportive d'Aydoilles de football	37

INFOS DIVERSES

Histoire	38
Réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne scierie	38
Délestage électrique	39
Plan communal de sauvegarde	40
Voisins vigilants et solidaires	41
Horaires des Bus	42
Calendrier des manifestations 2023	43

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin.

Nous adressons nos remerciements à tous les annonceurs pour la confiance qu'ils nous témoignent en nous permettant de réaliser ce bulletin à moindre coût, aux responsables des articles, ainsi qu'à tous celles et ceux qui ont fourni les photos.

L'équipe de rédaction.

Siège social : Mairie d'Aydoilles.

Directeur de la publication : Stéphane CHRISMENT

Réalisation : Lydie GREMILLET

Conception graphique & impression :
LOOK TA COM, Saint-Nabord

Diffusion : 600 exemplaires
Revue municipale "Ay'chos des Maix"
diffusée gratuitement.



Chères Aydoilliennes, et Aydoilliens,



L'année 2022 aura été, pour l'équipe municipale, marquée par des engagements importants dans l'amorce de projets phares de notre mandat. Pour en récolter les fruits, il faudra, pour tous, faire preuve d'un peu de patience... Depuis l'an dernier déjà, des informations circulaient sur la volonté

de la municipalité de voir s'installer des commerces à Aydoilles. En effet, nous avons souhaité saisir l'opportunité de la fermeture de la scierie pour envisager un projet de restructuration impliquant l'installation d'un commerce de proximité, type supermarché, dont nous sommes nombreux à déplorer l'absence depuis la fermeture de l'Ecomarché. Il s'agit d'une volonté d'apporter plus de services en local, notamment pour celles et ceux qui ont des difficultés pour se déplacer tout en limitant notre empreinte carbone. Nous avons d'ailleurs pour ce faire, lancé un appel aux commerçants sur nos canaux de communication. Parallèlement, je me suis investi dans la médiation entre les propriétaires de la friche industrielle (ancienne scierie) et des terrains attenants, les partenaires de l'Etat (CAE et SCoT) et de potentiels aménageurs. La commune a dû acquérir une parcelle pour débloquer la situation et celle-ci a été revendue à l'aménageur retenu. Aujourd'hui, un compromis a été signé entre les propriétaires et l'aménageur. Ce dernier, contraint de prévoir dans son projet un commerce, il s'est rapproché d'une grande enseigne que nous avons contactée dès le début de nos prospections. A cela devra être ajoutée la construction de plusieurs maisons d'habitation, dont une partie sera en privatif, une autre, en collectif, et comprendra du locatif. **[Voir « Réhabilitation » page 38]**

Nous avons également engagé les réflexions concernant le projet de revitalisation du centre bourg. Au préalable, nous avons candidaté auprès de la CAE pour entrer dans le dispositif expérimental de « Requête du bâti existant » dans le cadre du programme local d'habitat, afin de bénéficier d'un accompagnement d'experts et de subventions exceptionnelles. Notre village a été retenu et nous avons ainsi engagé un cabinet d'études pour la phase de définition du programme. Vous avez été sollicités en tant qu'habitants, comme l'ont été les associations et l'équipe pédagogique de l'école pour participer aux ateliers organisés par le bureau d'études. De nombreuses réunions ont déjà eu lieu pour cibler nos priorités et nos besoins. Nous avons défini plus précisément l'emplacement et la configuration de la salle multi activités, la réhabilitation de la mairie actuelle, la restructuration de l'aire de jeux, envisagée comme un véritable lieu de vie au cœur d'un poumon vert, et pensé un pôle Enfance avec, notamment, l'implantation d'une Maison d'Assistants Maternels. Comme cela a été dit lors de l'atelier conviant les habitants le 9 septembre dernier, tout administré qui le souhaite peut participer aux réunions concernant ce projet, simplement en se manifestant auprès des élus.

[Voir « Aménagement du centre-bourg » page 22]

Dans le registre des transports, nous sommes ravis d'avoir pu porter vos voix sollicitées dans le dernier bulletin communal dans lequel nous vous invitons à nous faire part de vos besoins en termes de transport collectif. La ligne 7bis a ainsi pu voir le jour grâce à la CAE et les 10 trajets quotidiens entre Epinal et Aydoilles offrent à présent une nouvelle flexibilité à chacun dans ses déplacements, pour un tarif très modique.

[Voir « Aides communales » page 10]

Nos associations ont également été très actives cette année, offrant de nouveaux rendez-vous festifs auxquels vous êtes toujours nombreux à participer. Je tiens à remercier les bénévoles avec lesquels nous avons le plaisir de partager des projets toujours plus ambitieux et fédérateurs, tels que le vide-grenier inter associatif, la fête du village, ou encore la fan-zone organisée à l'occasion de la finale de la coupe du monde. Plus que jamais, c'est l'entraide qui fait battre le cœur de nos associations.

Quant à la sécurité, c'est principalement la vitesse sur nos axes de circulation qui est déplorée. Un collectif actif constitué d'habitants travaille en collaboration avec l'équipe municipale pour peser dans les discussions avec les services de l'Etat et le Conseil Départemental afin de parvenir à une amélioration de la situation. Je les remercie pour leur investissement.

Dans ce domaine, j'ai également souhaité porter la candidature de la commune pour l'accueil d'une brigade mobile de gendarmerie afin de renforcer la présence d'agents sur notre territoire.

[Voir « Gendarmerie » page 23]

Concernant l'Enfance, la commune a participé en fin d'année à un nouvel appel à projet pour équiper les classes élémentaires d'écrans numériques interactifs pour répondre aux besoins des enseignantes et offrir aux élèves une technologie moderne au service des apprentissages et de la collaboration.

Au périscolaire, l'arrivée d'un nouveau directeur à compter de janvier fut l'occasion de prendre de nouveaux engagements pour améliorer encore le service aux familles auxquelles nous souhaitons offrir plus de souplesse, rendre plus abordable l'accès aux loisirs des mercredis, et offrir aux enfants des animations plus diversifiées et hautes en couleur ! **[Voir « Périscolaire : un nouveau directeur » page 16]**

Enfin, pour nos aînés, le CCAS, qui devient Comité d'Action Sociale Consultatif, ambitionne de proposer davantage encore de rendez-vous conviviaux à l'image de l'après-midi organisé en décembre. Il sera également question de leur apporter une attention toute particulière lors de l'élaboration du Plan de sauvegarde communal pour assurer la sécurité de tous.

[Voir « CCAS » page 30 et « Plan de sauvegarde » page 40]

Je tiens à remercier mon équipe municipale, l'ensemble des employés communaux, les associations, les commerçants et l'équipe pédagogique, à l'œuvre chaque jour pour offrir aux habitants un village dans lequel il fait bon vivre.

Stéphane Chrisment, Maire d'Aydoilles

M. CHRISMENT Stéphane, Maire
Finances, Personnel administratif, Administration générale, Forêt.
11, Rue du Haut de la Croix 88600 AYDOILLES
Tél : 06.02.24.81.72

Mme PHILIPPE Véronique, 1ère Adjointe
Associations, Animation, Environnement et Cadre de vie.
8, Rue Dupuy 88600 AYDOILLES
Tél : 06.29.98.39.64

M. FERRY Régis, 2ème Adjoint
Gestion des services techniques et du personnel communal affecté à ce service ainsi que la Gestion du personnel communal de l'école, du périscolaire et de l'extrascolaire.
4 bis, Rue du Rond Cheine 88600 AYDOILLES
Tél : 06.08.14.89.10

Mme GREMILLET Lydie, 3ème Adjointe
Communication, Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires.
2, Route de Saint-Dié 88600 AYDOILLES
Tél : 06.82.82.50.28

M. COLLOMBIER Emmanuel, 4ème Adjoint
Urbanisme, Travaux de voirie, Patrimoine communal.
2, Rue de la Haye 88600 AYDOILLES
Tél : 06.19.90.64.68

Mme PERRIN Bernadette, Conseillère municipale
Le Point du Jour 88600 AYDOILLES
Tél : 06.15.04.46.01

Mme ARNOULD Martine, Conseillère municipale
1, Rue des Etelles 88600 AYDOILLES
Tél : 06.07.64.03.95

M. HUBAIN Gilles, Conseiller municipal
4, Rue d'Épinal 88600 AYDOILLES
Tél : 06.81.95.45.59

M. RIVIERE Christophe, Conseiller municipal
14, Rue du Boua 88600 AYDOILLES

Mme MOUGEL Élodie, Conseillère municipale
12, Rue Paul Mieg 88000 EPINAL
Tél : 06.80.74.07.89

Mme HANZO Stéphanie, Conseillère municipale
10, Rue du Coteau 88600 AYDOILLES
Tél : 06.73.72.84.68

M. DOUCHET Pierre, Conseiller municipal
7, Route de Saint-Dié 88600 AYDOILLES
Tél : 06.76.01.60.69

M. ROLLLOT Charles, Conseiller municipal
5, Route de Remiremont 88600 AYDOILLES
Tél : 06.03.39.42.20

Mme CASTRO Mélanie, Conseillère municipale
2 bis, Route de Vaudéville 88600 AYDOILLES
Tél : 07.70.38.30.75

M. VIRY Dominique, Conseiller municipal
51, Rue du Moulin 88600 AYDOILLES
Tél : 06.16.47.00.58

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture du secrétariat au public et des permanences de M. Le Maire et des Adjointes :

- Lundi et vendredi de 16h00 à 18h00
- Mercredi de 14h00 à 16h00
- Samedi de 9h00 à 11h00

Le secrétariat reste joignable par mail aydoilles-vosges@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.29.65.78.79 en dehors des heures d'ouverture au public.



NAISSANCES

ADEM CELIKEL
01/01/2022

ADÈLE DOUCHET
28/01/2022

ALBA DEMANGEON
04/02/2022

TIMÉO MATHIS
11/03/2022

CÉSAR BENOIT
21/10/2022

NOÉMIE CHARLES
05/11/2022

MARIAGES

MENGEL RODOLPHE ET DHENIN MARJORIE
25/06/2022

BRETON EMMANUEL ET PARISOT MATHILDE
09/07/2022

COLIN AURÉLIEN ET LAGRANGE LAURE
27/08/2022



M. ET MME COLIN



M. ET MME MENGEL

DÉCÈS

SAINT-DIZIER YVON 03/01/2022
FILALI RACHID 09/04/2022
COLLÉ ROBERT 29/04/2022
ROUSSEL CHRISTIAN 29/05/2022
MOULIN NÉE REMY FERNANDE 06/06/2022
MOUGEL MAURICE 02/09/2022
FORTIN NÉE CASTELLANELLI GIOVANNA 03/10/2022
BOURSAS NÉE BELKERCHA HAFSIA 12/10/2022

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

♦ À LA MAIRIE D'AYDOILLES

PASS COMMUNAUTAIRE : un par personne

- une photo d'identité récente
- une carte d'identité ou un permis de conduire pour les adultes et le livret de famille pour les enfants
- une copie de la taxe d'habitation ou taxe foncière (de la résidence principale en cours de validité). Si vous êtes nouvel arrivant, le bail ou acte authentique d'achat de l'habitation.
- l'ancien pass communautaire
- la carte d'étudiant pour les étudiants de moins de 25 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE : DÈS L'ÂGE DE 16 ANS RÉVOLUS ET AU PLUS TARD DANS LES TROIS MOIS QUI SUIVENT

- une pièce d'identité justifiant la nationalité française (carte d'identité ou passeport)
- le livret de famille à jour.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : INSCRIPTION VOLONTAIRE TOUTE L'ANNÉE OU AU PLUS TARD LE 6^E VENDREDI PRÉCÉDANT LE 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN.

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

♦ DANS UNE MAIRIE HABILITÉE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : (PREMIÈRE DEMANDE ET RENOUELEMENT)

- Faire une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr
- Se rendre dans une mairie habilitée, attention RDV souvent obligatoire. Liste sur <https://www.vosges.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-Identite-Passeport#!/Particuliers/page/N358>

♦ EN LIGNE SUR SERVICE PUBLIC.FR

Recensement militaire, inscription sur les listes électorales, vérification de son inscription électorale, demande d'actes d'état civiletc

RÉGLEMENTATION

CARRIÈRE DES BOLOTTES

Réservée aux déchets de tonte de pelouse, branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre inférieur à 10 cm, aux autres déchets interdits. Les habitants peuvent retirer des écorces et du compost gratuitement pendant les heures d'ouverture.

(Voir page Horaires utiles)

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

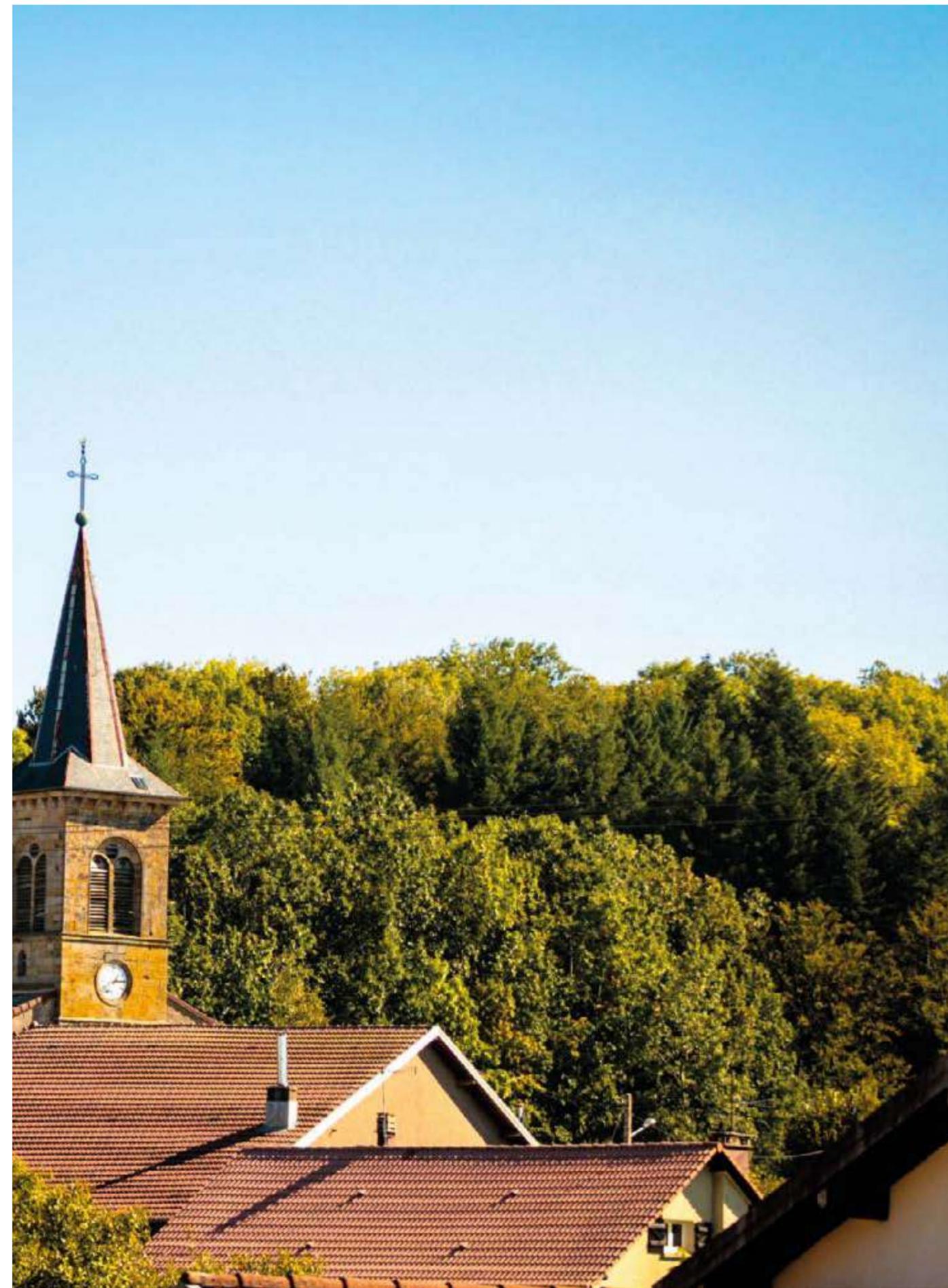
Merci de sortir le container avant le ramassage et le ranger après le passage du camion. Les bacs doivent être déposés sur un seul côté de la rue avec l'ouverture de celui-ci toujours tournée vers la rue.

(Voir page Horaires utiles)

BRUIT

Les travaux de bricolage, jardinage et de loisirs sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



ADRESSES UTILES

MAIRIE

4 Rue de la Mairie
03 29 65 78 79
 Email : aydoilles-vosges@wanadoo.fr
 Site internet : www.mairie-aydoilles.com
 Facebook : Mairie d'Aydoilles
Horaires :
 lundi et vendredi 16h00 - 18h00
 mercredi 14h00 - 16h00
 samedi 9h00 - 11h00

BIBLIOTHÈQUE

Horaires : samedi 10h00 - 11h00

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'EPINAL

1 avenue Dutac 88000 EPINAL
standard 03 29 37 54 60

SUEZ POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

0 977 408 408
 en cas de fuite et coupure d'eau : **0 977 401 125.**
 Email : eau-assainissement@agglo-epinal.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE

9 rue des Ecoles
03 29 65 88 45 ou 06 34 17 43 16
 Email : garderie.aydoilles@hotmail.com
Horaires :
 lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 7h15 - 8h30, 12h00 - 14h00 et 16h30 - 18h45
 mercredi 7h30 - 18h30

ECOLE PRIMAIRE

3 Rue du Chaudfour
03 29 65 83 57
 Email: ce.0881454@ac-nancy-metz.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h30

PAROISSE

L'Abbé Joseph SCHLOSSER : **06 84 88 80 79**
M. Marc Bailly (coordinateur de l'équipe paroissiale) **03 29 65 83 46**
 Permanence funérailles : **06 35 42 15 72**

DISTRIBUTEURS DU QUOTIDIEN LOCAL

M et Mme LAURENT : 06 30 74 81 57

CORRESPONDANTS POUR VOSGES MATIN

Mme Sandra DUPONT : **06 80 99 22 07**
 Email : dupont.sandra@laposte.net
 M Régis FERRY : **06 08 14 89 10**
 Email : sand.regis@wanadoo.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Mme Jordane Martinet : **06 78 69 75 65**
 Email : rpesecteurstetgolbey@agglo-epinal.fr

URGENCE DÉPANNAGE GAZ : 0 800 47 33 33

BUREAU DE POSTE DE GIRECOURT S/DURBION

2 route de Padoux
Horaires :
 lundi, jeudi, vendredi 13h30 - 16h00
 mardi 14h30 - 17h30
 mercredi et samedi 9h00 - 11h30

HORAIRES UTILES

BOULANGERIE

9A rue des Ecoles
03 29 66 64 47
Horaires
 lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 6h30 - 12h30 et 15h30 - 19h00
 samedi et dimanche : 6h30 - 12h30

CABINET INFIRMIER

9B rue des Ecoles
Prendre rendez-vous au 03.29.31.02.60
 Sur rendez-vous 7j/7 au cabinet ou à domicile
 Permanence tous les samedis de 8h à 8h30 sans rendez-vous

CABINET D'OSTÉOTHÉRAPIE

9B rue des Ecoles
Prendre rendez-vous au 06 25 75 47 06
Permanences :
 une semaine sur deux : les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 19h15
 la deuxième semaine les mercredis, jeudis et samedis de 9h à 19h15.

CARRIÈRE DES BOLOTTES

Horaire :
 lundi 15h00 - 16h30 en période hivernale et 16h30 - 18h00 en période estivale.
 Les périodes dépendent des changements d'heures.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les mercredi soir à partir de 18h00.

COLLECTE DES SACS JAUNES

Tous les lundis à partir de 5h du matin.

TRAVAUX DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage, jardinage et de loisirs sont autorisés :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Les samedis** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00.



INFO PRATIQUE

Commune de AYDOILLES
Collecte des ordures ménagères résiduelles :
 le mercredi soir à partir de 18h00.

Collecte de tri :
 le lundi matin à partir de 05h00.

Conteneurs à verre :
 rue du Chaudfour, rue de la Xavée.

Rappel des bons gestes
 Disposer votre bac la poignée « côté route ».
 Bien fermer vos sacs avant la collecte.
 Éviter de remplir vos sacs jaunes uniquement de journaux prospectus et magazines, ils risquent de craquer.
Nettoyer régulièrement votre bac.

Le site : www.sicovad.fr
 Il vous permet de gérer au mieux vos déchets :

De trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre, les conteneurs à textiles, les restaurants proposant des doggy bags, les commerces vendant en vrac et les déchèteries...

De faire une demande de bac à ordures ménagères résiduelles.

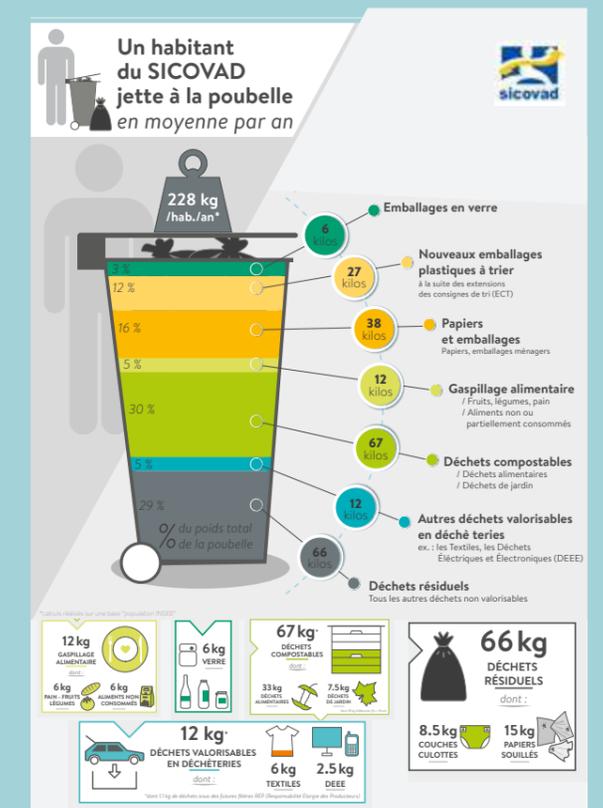
De commander un composteur individuel.

D'utiliser un agenda des événements « développement durable » ainsi qu'un guide du tri disponible en ligne.

Pour réduire vos déchets, toute l'année :

- Je réduis les déchets organiques dans ma poubelle, je prends un composteur.
- Si j'organise une manifestation, j'emprunte des gobelets réutilisables.
- Je mets un stop-pub sur ma boîte aux lettres et je réduis de 40 kgs les déchets papier de ma poubelle.
- Je pense à imprimer recto-verso mes documents.
- Je privilégie l'achat en vrac et à la coupe quand c'est possible.

www.sicovad.fr
contact@sicovad.fr
RETOURNEZ-VOUS



Participation financière pour les cartes de transports scolaires

Pour l'année 2022/2023 le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge **65€** de la participation familiale due au titre des transports scolaires pour les enfants domiciliés à Aydoilles et scolarisés dans les établissements scolaires (collèges et lycées) quel que soit l'abonnement choisi.

Pour le remboursement, il faudra fournir à la Mairie un justificatif de paiement précisant le nom de l'enfant, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Aide à la rénovation des logements vacants

La Communauté d'Agglomération d'Épinal, avec les soutiens financiers de l'Agence Nationale de l'Habitat, de la Région Grand Est et du Département des Vosges, propose une aide de 10% du montant Hors Taxe des travaux de rénovation engagés en vue de la remise sur le marché du logement, plafonnée à **10 000 €** par logement. La Commune d'Aydoilles a mis en place une aide supplémentaire de 2.5% du montant Hors Taxe des travaux de rénovation, plafonnée à **2 000 €** par logement. Ces aides seront cumulables avec les autres dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat privé.

Une aide de 65 euros pour encourager l'utilisation des lignes de bus

Lors du conseil municipal du 20 octobre 2022, le conseil a voté à l'unanimité une aide de **65 €** pour l'acquisition d'un pass annuel sénior, adulte ou jeune, sur présentation d'un justificatif d'achat.

Pour acquérir votre carte d'abonnement, l'Agence des Mobilités située à la gare routière d'Épinal vous accueille du lundi au vendredi : 10h-13h // 14h-18h (fermeture le samedi).



Objets encombrants

Le Comité d'Action Sociale Consultatif (ex-CCAS) en partenariat avec l'association AMI d'Épinal, a décidé de mettre en place un service de collecte des objets encombrants pour les habitants d'Aydoilles de 70 ans et plus ainsi que les personnes isolées ou sur critères d'éligibilité laissés à l'appréciation des élus, sur inscription.

La commune d'Aydoilles prend en charge **le forfait de 25 € pour le déplacement dans la limite de 2 fois par an**. Le coût par foyer sera pris en charge par chaque administré et sera facturé par l'association AMI, soit un montant forfaitaire de 12 € par enlèvement.

Les inscriptions se font en mairie via un bulletin et une annexe qui indiquent les conditions techniques et les encombrants éligibles à ce service.

Subventions accordées aux associations en 2022

ADMR	200,00 €
Aydoilles Tonic	350,00 €
Club de Pétanque	450,00 €
Association Sportive d'Aydoilles de Football	400,00 €
Amicale de l'École	300,00 €
Aydoilles Filantes	150,00 €
Club LAMA	50,00 €
Amicale du CIR 3 (pompiers)	200,00 €
Musique de Grandvillers	50,00 €
USEP	150,00 €

Les associations du village non mentionnées ci-dessus n'ont pas fait de demande de subvention.



♦ PERMIS DE CONSTRUIRE

- **RIQUET Nicolas et WOJCIECHOWSKI Aurélie** : Extension d'une maison.
- **BLAISON Jean-Michel** : Réhabilitation et extension d'une maison.
- **ROGERAT Alexandre et ANDRE Christelle** : Construction d'une habitation.
- **ANTOINE Rachel** : Construction d'une maison individuelle avec étage.
- **JACQUEMIN Xavier et Nathalie** : Construction d'un pavillon.
- **CARRETTE Damien et BRONNER Delphine** : Extension d'une maison et démolition d'un garage.
- **GREMILLET Ludovic** : Construction d'une maison plain pied.
- **VILLIERE Raphaël** : Extension d'une maison.
- **COLLOT Jean-Louis et Laëtitia** : Construction d'un pavillon.
- **PREVOT Pauline et HUIN Marc** : Construction d'une maison et d'un garage.
- **MANGINAT Anne** : Construction d'une maison.
- **Mme SKROCKI Fanny** : Création d'un garage indépendant.

♦ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **SCI DJ représentée par Joël BADER** : Création et changement d'ouverture en façade et création d'une clôture.
- **MONTEMONT Sébastien** : Pose d'un portail et d'une clôture.
- **SCI DJ représentée par Joël BADER** : Aménagement des combles.
- **DELON Olivier** : Ravalement de la façade côté nord de la maison.
- **JEANMICHEL Gaël** : Isolation extérieure et ravalement de façade.
- **SIVOT Christophe et BIBAS Agathe** : Création d'ouvertures.

- **LECOMPTE Dylan** : Restauration de la charpente et rénovation énergétique.
- **JACQUEMIN Serge** : Pose de panneaux photovoltaïques.
- **MINEBOIS Cédric** : Pose de panneaux photovoltaïques.
- **CALDERA Alexandre** : Construction d'un mur et pose d'une clôture rigide.
- **COLLOT Jacques** : Peinture de la façade.
- **DELON Olivier** : Ravalement de la façade ouest du hangar.
- **VIRY Julien** : Construction d'un abri à bois.
- **SIVOT Christophe** : Création d'une piscine.
- **PREVOT Pauline** : Création d'un abri de jardin.
- **BENOIT Baptiste** : Pose d'un muret et d'un portail.
- **DELON Olivier** : Fermeture et extension d'un abri.
- **JACQUOT Réjane** : Transformation du garage en cuisine, salle à manger et cuisine salle à manger actuelle en sous-sol.
- **PILON David** : Création d'une pergola.
- **ANDRE Jean-Marie** : Pose de panneaux photovoltaïques.
- **COLOMBIER Louis** : Pose de panneaux photovoltaïques au sol.
- **BELTADZE Serguei** : Remplacement de fenêtre.
- **ARNOULD Franck** : Pose de 16 panneaux photovoltaïques.
- **MASSON Daniel** : Division en vue de construire.
- **FRAPPIN Rémi** : Remplacement de la porte d'entrée, remplacement des volets, réfection du crépis façade Sud façon pierre apparente et peinture des façades Est et Ouest couleur pierre.
- **COUVAL Corinne** : Pose d'un puit de lumière façade Est.
- **SCI CLARENCE représentée par CHOSEROT Alain** : Changement de fenêtres, couverture et teinte de volets, création de fenêtres.
- **MOUREY Pascal** : Pose d'une pergola.

♦ PERMIS DE DÉMOLIR

- **BENOIT Baptiste** : Démolition maisonnette.



VOIRIE ET TRAVAUX

Dans la continuité des travaux de sécurisation des différentes voies entrepris en 2021, nous nous sommes concentrés cette année sur la Route de Remiremont (D159b), en nous appuyant sur le P.A.V.E (Plan de mise en Accessibilité) mis en place l'année dernière. Ainsi, nous avons réalisé plusieurs aménagements :

- **LES BALISES D'INTERSECTION** sur la Route de St Dié (D420) et la Route de Remiremont (D159b), ont pour objet, comme leur nom l'indique, de matérialiser les intersections et permettent ainsi une meilleure anticipation. Les bandes réfléchissantes rouges dont elles sont équipées apportent une meilleure visibilité la nuit ainsi qu'un effet rétrécissant de la route.



- **LES PANNEAUX « CONTRÔLES RADARS FRÉQUENTS »** aux entrées d'agglomération sur les deux départementales, ceux-ci contribuent à faire ralentir sur les grands axes.



- Nous avons également commencé à mettre en place **DES RALENTISSEURS TYPES « COUSSINS BERLINOIS »**, pour le moment 2 paires ont été installées rue du Moulin avec la signalisation adéquate, une dizaine de paires vont être installées prochainement dans différentes rues afin de faire réduire au maximum la vitesse à l'intérieur du village.



- **LE MARQUAGE DES PASSAGES PIÉTONS** prévus notamment Route de Remiremont a pris du retard suite à plusieurs échanges avec le Département. En effet ce dernier ne va pas forcément dans notre sens, mais les aménagements doivent être réfléchis en concertation avec ses représentants, mais celui-ci devrait être entrepris au début du printemps.

- **L'INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES** sur cette même route est envisagée ainsi que le marquage d'une ligne continue sur la partie limitée à 50 km/h.

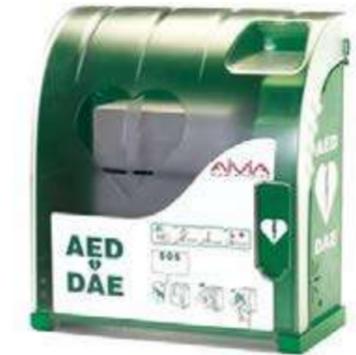
- Nous étudions la possibilité de déplacer **LE PANNEAU D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION** qui se trouve au milieu de la Route de Remiremont pour l'amener au bout ou début (selon le sens) de la ligne droite afin d'allonger la zone limitée à 50 km/h.

VOIRIE ET TRAVAUX

Nous espérons que tous ces aménagements contribueront à faire descendre la vitesse qui est vraiment excessive sur cette route. En marge de nos actions un collectif a été créé par des riverains de la D159b. Ils sont très actifs et nous les remercions pour l'aide qu'ils nous apportent dans ce difficile projet de sécurisation.

Certains travaux comme l'installation des ralentisseurs ont pris du retard, mais nous avons fait le choix de les faire installer par nos employés communaux par soucis d'économie car le prix en aurait été presque doublé si nous avions sous-traité l'installation. Nous les remercions au passage pour la qualité de leur travail.

Dans un autre registre de travaux, si vous ne l'aviez pas encore remarqué, la commune s'est dotée de deux nouveaux défibrillateurs : un installé sur le bâtiment périscolaire et l'autre sur le bâtiment des vestiaires du stade.



Notre salle des fêtes

Compte tenu de la vétusté de la salle des fêtes actuelle, il est à présent difficile de la proposer à la location. En revanche, elle reste toujours à disposition des associations, de l'école, et des manifestations communales. Rappelons qu'un projet est en cours de réflexion pour la création d'une salle multi-activités dans le cadre de la requalification du centre-bourg.

www.adnpeinture.fr

Matthieu VUILLAUME

Tél. : 06 59 39 35 78 - contact@adnpeinture.fr
2 Chemin de la Passée - 88600 Girecourt-sur-Durbion

adn
peinture

RAVALEMENT DE FAÇADES - PEINTURE ET DÉCORATION
PLÂTRERIE - REVÊTEMENT SOLS ET MURS - PLAFONDS TENDUS

VOTRE SPÉCIALISTE DU RAVALEMENT
Démolition et de protection, la peinture extérieure donne une toute nouvelle à vos habitations.
Nous sommes à votre écoute, pour vous conseiller et vous orienter dans vos choix techniques et répondre aux mieux à vos besoins.

VOUS AVEZ UN PROJET ? RENCONTRONS-NOUS...
-> SEVS GRATUIT ->

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DE LA DETTE :

LES TRAVAUX EN COURS QUI SE POURSUIVRONT DANS LES ANNÉES À VENIR

Encours de la dette au 31/12/2021: 505 815 €.

Depuis le 1er janvier 2022, le budget annexe de la forêt est dans le giron du budget communal, de ce fait, les travaux et les achats sont plus conséquents que les autres années.

- Modification du Plan Local d'Urbanisme
- Revitalisation du centre bourg

LES TRAVAUX TERMINÉS EN 2022

- Bornage des parcelles AB 146 et 161 : **1 380,00 € TTC.**
- Dégagement manuel de la parcelle forestière 36 : **5 144,64 € HT.**
- Pose de liaison HDMI dans les salles de classes : **2 154,66 € TTC.**
- Travaux route de Méménil suite au jugement du TA : **3 540,00 € TTC.**

LES SUBVENTIONS REÇUES FIN 2021 ET 2022

- Dotation générale de décentralisation au titre de l'établissement et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme : **4 141,50 €.**
- Participation de l'Académie de Nancy-Metz pour le socle numérique : **5 294,34 €.**
- Participation de l'Etat au financement de capteurs de CO2 en milieu scolaire : **641,52 €.**

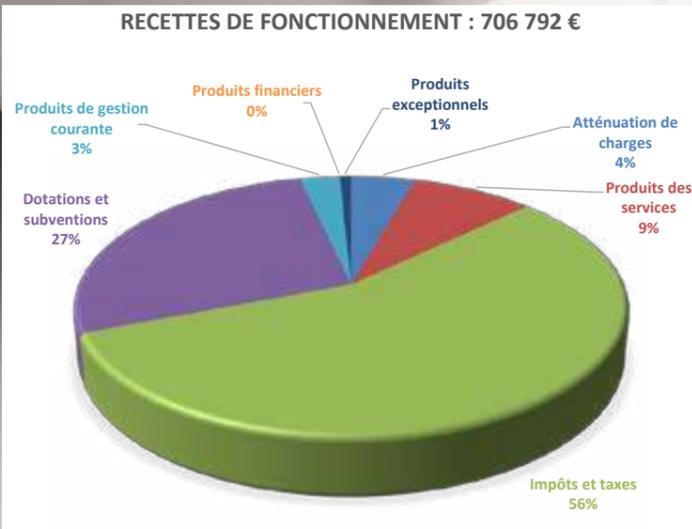
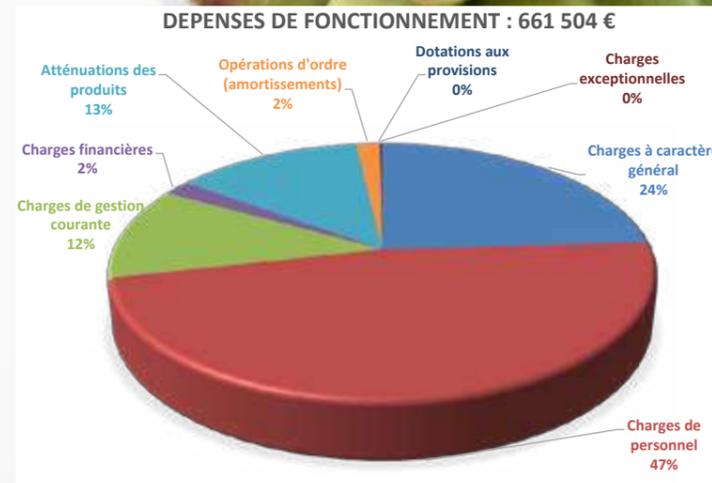
LES ACHATS EN 2022

- Parcelles forestières B 1410 à 1413 pour une contenance de 74 a 45 ca et les ZA 128 et 148 pour 15 a 90 ca pour un total de **10 905,51 € TTC**, frais de notaire compris.
- Capteurs de CO2 pour l'école : **641,52 € TTC.**
- Cousins berlinois : **28 963,58 € TTC.**
- Panneaux de signalisation pour les cousins berlinois : **8 890,27 € TTC.**
- Bornes de sécurité d'intersection : **1 057,68 € TTC.**
- Panneaux de signalisation pour les radars : **703,82 € TTC.**
- Armoire forte pour la mairie : **5 022,00 € TTC.**
- Trois sièges pour la mairie : **1 495,74 € TTC.**
- Sono : **1 439,62 € TTC.**
- Vasques pour le fleurissement : **2 049,60 € TTC.**
- Six tonnelles : **4 572,00 € TTC.**
- Illuminations et gobo : **8 487,00 € TTC.**
- Deux défibrillateurs : **3 866,40 € TTC.**
- Un sèche-linge : **400,00 € TTC.**

Sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-aydoilles.com>

dans l'onglet « Vie Municipale », puis dans la catégorie « Finances », vous trouverez de plus amples informations sur les finances notamment dans la note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2021 et dans celle du budget primitif 2022.



W3TE
Terrassement, chemin, tuyautage, drainage, curage, fossé et tous travaux extérieurs
06 33 98 96 59
AYDOILLES
olivier.willmann@orange.fr

Maison Frayard
Jimmy Leclere-Frayard
Maraîcher - Horticulteur
Replants de légumes et fleurs
Depuis 1884
7, rue Dulac
88150 Thaon les Vosges
06.27.81.89.48
03.29.39.24.23

Leblanc & Fils
Cuisine Traditionnelle
43 rue de Lorraine, 88150 Capavenir Vosges
03 29 39 17 58
contact@traiteur-leblanc.fr
Boucherie Leblanc & Fils

AMS CHAUFFAGE
SARL
DÉPANNAGE - ENTRETIEN - INSTALLATION
PLOMBERIE - SANITAIRE
88460 CHARMOIS DEVANT BRUYERES
Tél. 03 29 35 02 21 - 06 17 11 06 91
amschauffage@orange.fr

2023 commence avec l'arrivée d'un nouveau directeur des services périscolaires en la personne d'Alexandre Ernst. L'agent qui officiait en tant que responsable, Armelle Ranson, poursuivra son activité au sein de l'équipe en tant qu'animatrice.

Alexandre Ernst, dit "Alex", arrive après 10 années passées à Florémont en tant que directeur du périscolaire. Il quitte son poste après avoir relevé de nombreux défis au sein de la structure et au-delà. Celui qui fait régulièrement les titres de la presse locale à travers ses projets plus ambitieux les uns que les autres, se lance un nouveau défi avec l'ambition de développer la structure aydoillienne sur le modèle de celui qu'il a mis en place auparavant. Pour cela, avec le soutien de la commune, il va opérer des changements en profondeur au niveau de l'organisation interne et dans le fonctionnement des réservations pour les familles.

Les élus ont entendu les familles réclamant plus de souplesse dans les modalités de réservation. De plus, ces derniers mois, nous avons rencontré de nombreux problèmes avec le portail famille, celui-ci rendant impossible l'édition des factures durant plusieurs semaines, mettant

ainsi en difficulté les parents comme le personnel se trouvant dans une impasse.

C'est donc avec l'ambition commune d'améliorer le fonctionnement des services que les élus, la secrétaire principale de mairie et Alexandre Ernst ont travaillé ensemble à une réforme en profondeur des services :

- Plus de souplesse avec la fin des forfaits à la demi-journée ou à la journée
- Une tarification à l'heure, lissée pour chaque quotient, sur la base des tarifs précédents (tarifs identiques sur la base de 2 fois 1 heure de garderie matin/soir + 1 heure le temps de midi)
- une baisse des tarifs sur les mercredis récréatifs pour élargir l'accès aux familles à ce service (à partir de 1 euro de l'heure)
- possibilité d'inscrire ses enfants au mercredi récréatif pour 1 heure, 2 heures...ou toute la journée selon les besoins
- un accueil dès 3 ans les mercredis avec la mise en place d'un temps de sieste, et jusqu'à 13 ans
- ouverture du mercredi récréatif jusqu'à 18H30 au lieu de 17H30
- des factures envoyées pour information par mail en début de mois avant l'avis des sommes à payer en provenance de la trésorerie

- plus de visibilité pour les familles avec un programme des animations anticipé
- un renforcement de la qualité des activités avec une réelle portée éducative
- une ouverture aux familles (repas partagés, activités intergénérationnelles, défis des familles...)
- développement des activités à caractère sportif
- meilleure différenciation et adaptation des activités en fonctions de l'âge et des besoins des enfants

Voici quelques exemples des changements opérés dès ce début d'année pour affirmer notre volonté de toujours améliorer la qualité de notre accueil.



"Je souhaite renforcer la place du périscolaire au sein de la commune, créer des liens forts avec les partenaires sociaux, l'école et les associations. Toujours avec le souci d'offrir un cadre de sécurité, je souhaite faire voyager les enfants dans des instants de loisirs, de partage et de respect mutuel."

Janvier/Février	Disney/Pixard
Mercredi 04/01	Le roi lion
Mercredi 11/01	L'âge de glace
Mercredi 18/01	Aladin
Mercredi 25/01	Toy Story
Mercredi 01/02	Ratatouille
Mercredi 08/02	Robin des bois

Mars/Avril	Les Super héros
Mercredi 01/03	Les AVENGERS Iron man/ Spiderman
Mercredi 08/03	Les AVENGERS Captain America/Hulk
Mercredi 15/03	La DC Compagnie Superman/Batman
Mercredi 22/03	La DC Compagnie Flash/ Wonder-woman
Mercredi 29/03	Casse-croûteman (burger frites/ cinéma à la garderie)
Mercredi 05/04	La boum des héros (Boum animée)

Mai/Juin/Juillet	L'univers NINTENDO
Mercredi 03/05	Mario
Mercredi 10/05	Donkey Kong
Mercredi 17/05	Zelda
Mercredi 24/05	Journée Pizza
Mercredi 31/05	Pokémon
Mercredi 07/06	Nintendo Arena
Mercredi 14/06	Mario kart
Mercredi 21/06	Sonic
Mercredi 28/06	kermesse
Mercredi 05/07	Sortie de fin d'année

Septembre/Octobre	Harry Potter
Mercredi 06/09	Magie de Poudlard
Mercredi 13/09	Les enquêtes à Poudlard
Mercredi 20/09	La fête au château
Mercredi 27/09	La coupe de feu

Halloween	
Mercredi 04/10	Zombies et squelettes
Mercredi 11/10	Sorcières et citrouilles Le loup garou «son et lumière»
Mercredi 18/10	HALLOWEEN

Novembre/Décembre	Dinosaures/Fête de fin d'année
Mercredi 08/11	Les dinosaures en 3D
Mercredi 15/11	Les volcans
Mercredi 22/11	Les paléontologues
Mercredi 29/11	La crêpe party
Mercredi 06/12	Le casino de la SAINT-NICOLAS
Mercredi 13/12	L'aventure de Noël
Mercredi 20/12	La sortie de Noël

En cas de changement de programme, les familles seront averties par le personnel.

Inscriptions par mail : garderie.aydoilles@hotmail.com ou par téléphone (03.29.65.88.45/ 06.34.17.43.16) à condition que le dossier d'inscription aux services périscolaires soit réputé complet par le directeur Alexandre Ernst.



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération d'Epinal compte 7 animatrices, chacune intervenant sur un secteur géographique. Pour la commune d'Aydoilles, il s'agit de Jordane Martinet.

Les Relais Petite Enfance sont soutenus financièrement par La Caisse d'Allocations Familiales des Vosges.

Ses missions s'orientent :

- en direction des familles : en informant les parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire ; en accompagnant les familles dans les démarches liées à l'embauche d'un assistant maternel.
- en direction des assistants maternels : en informant sur les conditions d'accès et d'exercice du métier ; en apportant un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne.

♦ en direction des enfants : en organisant des temps d'éveil collectifs.

Pour mener à bien ses missions, l'animatrice propose des permanences; des temps collectifs (ateliers d'éveil, manifestations festives, conférences); des actions favorisant la formation continue.

Sur la commune d'Aydoilles, des ateliers d'éveil sont organisés 1 mardi matin par mois dans la salle du périscolaire. Ces ateliers sont proposés à l'ensemble des assistants maternels du territoire, mais aussi aux parents employeurs. Un moment convivial de rencontres, où professionnels de la petite enfance peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles et où les enfants se retrouvent autour de jeux dans un espace aménagé.

Contact : rpesecteursetgolbey@agglo-epinal.fr
06 78 69 75 65

Pour retrouver les coordonnées de l'ensemble des structures d'accueil collectif

[www.agglo-epinal.fr/Services/Petite Enfance](http://www.agglo-epinal.fr/Services/Petite%20Enfance)



CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ



L'été dernier, l'accueil de loisirs a proposé un voyage à remonter le temps pour les 4 semaines sur les thèmes de la préhistoire, du moyen-âge, des années 1900 à 2000 et de notre époque avec de nombreuses activités, jeux collectifs, du sport, de la découverte ainsi que de nouvelles sorties telles que la forteresse de Châtel. L'équipe était composée d' Armelle Ranson, responsable d'équipe, Valérie Jeanpierre et Tatiana Fescia, animatrices périscolaires, Julie Coé et Myriam Mahri, nouvelles ATSEM, Laura Ferry et Nathan Contie.

**RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ
POUR DE NOUVELLES AVENTURES!**



L'ÉCOLE, C'EST PARTI ! YOUPI !

C'est sur ce cri de joie que les 18 petits de maternelle ont fait leur première rentrée en septembre dernier. Grosse promotion qui vient gonfler les effectifs de l'école cette année : 109 élèves sont inscrits et répartis dans nos 5 classes.

Leurs aînés auraient pu chanter : « **Youpi, c'est l'école, c'est REparti ... comme avant !** ». En effet, après deux années rendues difficiles à cause de la crise sanitaire, depuis mars 2022, tous les projets et toutes les sorties ont pu être menées à bien. Les maternelles et les CP sont retournés à la patinoire, et ont passé une très belle journée à la Bresse, dans le parc de Wiidoo Gliss. Les CE1 et les CE2 sont allés au centre de la préhistoire à Darney, et au planétarium.

Quant aux **CM1-CM2**, ils ont participé à un **projet artistique musical** avec le groupe **OMMM**, groupe vocal qui chante a-cappella et dont un des membres est un beatboxeur. Les élèves ont ainsi appris à interpréter des chansons du groupe, et en ont créées

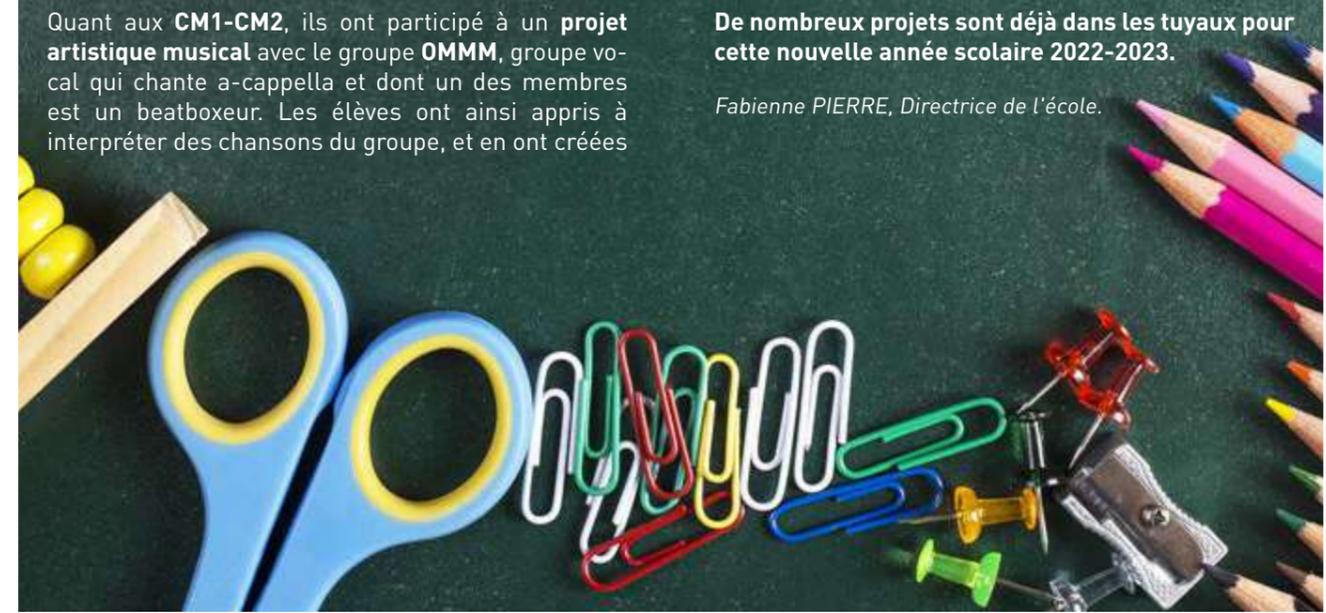
de nouvelles. Pour clôturer ce projet, ils ont eu la fierté de se produire sur scène, avec le groupe, lors d'un spectacle à la Louvière.

Le **traditionnel voyage à Paris** des **CM1-CM2** a également pu être organisé. Ce fut l'occasion pour les CM1 et les CM2 de découvrir la capitale en bateau mouche, et de visiter quelques lieux emblématiques, tels que le Louvre, le musée de l'Homme, ou le palais de la découverte.

Enfin, l'artiste **Sidonie Hollard** est de nouveau intervenue dans les classes. De nouvelles fresques ont vu le jour. Cette année, ce sont les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 qui les ont réalisées.

De nombreux projets sont déjà dans les tuyaux pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023.

Fabienne PIERRE, Directrice de l'école.



100% Frais
100% Maison
JEUDI
18H30-20H30
AYDOILLES
(salle des fêtes)

PoBol
French Burger itinérant

Infos & commandes 07 50 14 67 19

L'ATELIER DE YANN
DIAGNOSTIC, ENTRETIEN ET RÉPARATION, VÉHICULES TOUTES MARQUES

3 grande rue, 88150 Mazeley
03 29 37 82 16
mougelyannic.latelierdeyann@sfr.fr
latelierdeyann.com

ARRIVÉE DE LA FIBRE DANS LE VILLAGE

Depuis le temps qu'elle était attendue, enfin, la fibre est arrivée à Aydoilles !

Est-il obligatoire de passer à la fibre ? Vais-je perdre internet si je ne demande pas l'installation de la fibre au plus vite ? L'installation va-t-elle devenir payante ? Comment prendre un rendez-vous avec un installateur ? Mon foyer est-il éligible ? Comment le savoir ? Voici quelques exemples de questions soulevées par l'arrivée de la fibre dans le village.

Une réunion d'information sur son déploiement était proposée le 27 septembre dernier à Arches.

Si vous n'avez pas pu y assister, sachez qu'Olivier Delon, habitant d'Aydoilles, a rédigé un riche compte rendu de celle-ci et a accepté de le partager au plus grand nombre afin d'avertir la population sur les idées reçues et les informations trompeuses circulant sur l'installation de la fibre dans les foyers.

Pour recevoir ce document, il vous suffit d'en faire la demande par mail à la mairie (aydoilles-vosges@wanadoo.fr) ou d'en demander une copie directement aux secrétaires.

NOTRE FORÊT

Disponibles sur le site internet de la mairie, ou en consultation sur place sur demande en mairie auprès des secrétaires, deux plaquettes ont été mises à disposition par Monsieur Laheurte, technicien forestier territorial.

La première concerne la cueillette dans les milieux naturels et la seconde traite de la réglementation de la circulation des véhicules dans les espaces naturels.

Elles sont aussi accessibles en scannant ces QR-Code avec votre tablette ou smartphone:



Cueillette dans les espaces naturels



Réglementation de la circulation

MERCI À NOS ANNONCEURS



88640 GRANGES sur Vologne
Tél : 03.29.51.40.10
Mail : garzia.freres@orange.fr
Site internet : www.garzia.freres.fr

**TERRASSEMENT – MACONNERIE NEUF ET RENOVATION
VIABILISATION – ENROBE – DEMOLITION
ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL NEUF OU REHABILITATION
Adhérent à la CHARTE DU SDANC depuis 2017**



**COMMERCIALISATION
VÉRIFICATION EXTINCTEURS
DÉSENFUMAGE
SIGNALISATION ET PLAN
EXERCICES DE FORMATION**
Vérification toutes marques
Tél : 03 29 23 21 38 - Fax : 03 29 24 52 16
11, avenue Jules Ferry • 88290 SAULXURES / MOSELOTTE
Email : contact@psi88.fr



PROCESS / AUDIT / ASSISTANCE
MAINTENANCE / DEPANNAGE

Chauffage : Ventilation : Climatisation : Régulation
4, Route de Remiremont
88600 AYDOILLES

Mail : contact@cvc-maintenance.fr

Tél : 09 62 02 17 85
Fax : 03 29 30 68 64
Mob: 06 50 30 31 94

S.A.R.L au capital de 30 000 €
SIRET N°520 804 758 00024
RCS EPINAL 520 804 758 N°2010B160
N° de TVA Intra : FR75520804758



Transport – Douane – Logistique
28 route de Méménil – 88600 AYDOILLES
Tél : 03 29 43 29 30 – Fax : 03 29 43 29 39
E-mail : paul-pitrans@orange.fr

Ermitage
Prenez l'air, prenez l'Ermitage

FROMAGERIE DE L'ERMITAGE - B.P. 1 - 88140 BULGNEVILLE
Tél : 03.29.09.14.33

Châlet de vente directe - Horaires d'ouverture :
Lundi au mardi : 13h - 18h30
Mercredi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 18h30
Samedi : 9h - 11h30

Collot D'Boss
débousselage sans peinture automobile
pare brise - vitrage - carrosserie - peinture

19 route de Remiremont
88600 AYDOILLES
collot.dboss@gmail.com

06 01 96 06 91

AUX CINQ SENS
Réflexologies et Massages
19 Route de Remiremont
88600 AYDOILLES
laurencegolbain@gmail.com

06 19 08 57 99

**INSTITUT
ONGLES & CILS**

Mille et une Beauté
AYDOILLES ROUTE DE
REMIREMONT
06.15.91.02.49

Comme annoncé lors de sa profession de foi, l'équipe municipale avait à cœur d'étudier puis de rénover le centre bourg du village situé entre l'église, la salle Laurent Mengel, les écoles et le bâtiment périscolaire.

Pour cela plusieurs réunions se sont déroulées avec le bureau d'études « URBICAND » de Dijon, spécialisé dans les domaines de l'urbanisme, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Parmi ces rencontres, une soirée s'est tenue à la salle Laurent Mengel où chaque participant a pu exposer sa vision et ses attentes sur le centre bourg.

Ce projet se fera dans un cadre de développement durable.

En phase pré-opérationnelle, ce travail fût l'occasion de s'interroger :

- ◆ sur les besoins en termes d'équipements sur les lieux potentiels de développement de l'urbanisation
- ◆ sur les exigences en ce qui concerne la qualité architecturale, environnementale et paysagère
- ◆ sur les questions liées aux déplacements à l'intérieur du village, les liaisons avec le tissu urbanisé, les dessertes...
- ◆ sur les objectifs économiques d'aménagement à atteindre en cohérence avec le niveau de vie des habitants.

D'autres rencontres sont d'ores et déjà programmées afin de connaître les avantages et inconvénients des différents lieux d'implantation d'une salle multi-activités ainsi que les différents aménagements paysagers à envisager.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement afin de vous détailler le projet retenu et les travaux à venir.



Les représentants du cabinet Urbicand ont explicité les enjeux de l'étude aux administrés venus participer aux ateliers.

Nos partenaires

Nous avons signé une convention d'engagement d'expérimentation de reconquête du bâti en milieu rural. C'est une convention d'engagement réciproque entre la Préfecture des Vosges, la Communauté d'agglomération d'Epinal et la commune d'Aydoilles.

Ce partenariat tripartite nous offre un cadre dont l'objet est la requalification du centre village en vue de redonner un rôle de centralité et une identité au périmètre mairie-école-salle multi-activités.

Ce périmètre inclut des immeubles vacants et dégradés qu'il sera nécessaire de traiter avec l'appui de l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand-Est).



Ateliers réflexifs sur différentes thématiques du projet de revitalisation du centre-bourg.

Création de brigades de gendarmerie

Dans le cadre de la Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur, dite « LOPMI », le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer souhaite la création de 200 brigades de gendarmerie supplémentaires sur le territoire, afin de répondre à un besoin de renforcement du maillage territorial et au besoin de proximité de sécurité.

Pour ce faire, des maires et élus des secteurs identifiés comme pouvant utilement accueillir une nouvelle brigade vont être consultés au premier trimestre 2023 par le Colonel Frédéric AVY, Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale des Vosges, qui avait présenté ce projet décliné au niveau local en amont de l'Assemblée Générale de l'AMV le 21 octobre dernier.

Les nouvelles implantations fixes ou mobiles envisagées seront ensuite adressées au ministère fin mars pour validation probable en avril/mai 2023, pour une mise en place opérationnelle à partir de l'été 2023.

EN QUOI CELA CONCERNE-T-IL AYDOILLES ?

Idéalement situé entre les brigades d'Epinal, Rambervillers et Bruyères, nous pensons que notre village serait un lieu privilégié pour accueillir un renfort mobile à ces structures existantes.

Ainsi, Monsieur le maire a proposé notre candidature à ce projet.





CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE avec la participation des enfants de l'école.



ARRIVÉE D'UNE OSTÉOPATHE Depuis le 2 décembre, Lucile Poirot, Ostéopathe, partage le local mis à disposition par la mairie avec les infirmières du village. Nous lui souhaitons la bienvenue !



SAINTE BARBE Le 3 décembre s'est tenue la cérémonie de la Sainte-Barbe en présence notamment du député Monsieur Valence, du lieutenant-colonel Petitcolin et de la conseillère départementale, Mme Poirat.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET FÊTE DES MÈRES Moment convivial partagé. Une belle occasion de mieux se connaître.



LES APPRENTIS BOULANGERS Mercredi 14 décembre, Manu et Kevin Gremillet, nos boulangers, ont accueilli les enfants du mercredi récréatif pour un atelier gourmand de fabrication de mannes.



OUVERTURE DU CABINET INFIRMIER Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à Tiffany Grobotek et Rachel Antoine, les nouvelles infirmières.



LA RÉUNION DES ASSOCIATIONS



PLATEAU FOOT 21 équipes réunies pour un plateau de foot à Aydoilles le 8 octobre.



CÉRÉMONIE DE DÉPART DES CM2 lors de la kermesse de l'école.



VOYAGE À PARIS Une photo envoyée par un élève de la classe de CM1-CM2 en voyage à Paris.



Une nouvelle secrétaire de mairie : bienvenue à **LISA JACQUOT**



PIQUE-NIQUE PARTICIPATIF Le 28 mai, en toute simplicité, avec l'appui des pompiers et de ceux qui sont toujours prêts à relever les manches pour apporter un coup de main, s'est organisé un pique-nique participatif au stade, juste pour le plaisir de partager un temps de convivialité.



UNE COMMUNE, UN SAPIN, UNE FORÊT Le club LAMA a dignement représenté notre commune à la Rotonde pour cet événement autour d'un défi lancé aux communes du département par la coopération Monalisa Vosges.



LE PÈRE FOURAS AU MERCREDI RÉCRÉATIF En visite à Aydoilles, le Père Fouras est passé défier les enfants du mercredi récréatif sur le thème de Fort Boyard.



UNE ZUMBA SOLIDAIRE organisée par Aydoilles Tonic au profit de l'association "Simon Avenir" était de marcher a permis de récolter 2450 €.



RÉALISATION D'UNE FRESQUE MURALE par les élèves de l'école avec l'artiste **SIDONIE HOLLARD**.



VIDE GRENIER INTER ASSOCIATIF Un vide-grenier inter associatif a réuni de nombreux exposants et visiteurs le 11 septembre.



COUPE BERNARD DUC Les joueurs sont repartis vainqueurs de la coupe Bernard Duc.



LIVRE DES FAMILLES D'AYDOILLES

L'association "Familles de nos villages" vient d'éditer un livre intitulé "Les Familles d'Aydoilles". Il répertorie les personnes ayant vécu dans le village de 1617 à 1946.



CHANTIER DE NETTOYAGE Chantier de nettoyage le 18 septembre : 30 kg de mégots, canettes, plastiques et autres objets divers ramassés. Merci à toutes les personnes qui aident à leur façon à laisser une nature propre.



MARCHÉ DE NOËL Le 9 décembre s'est tenue la 2ème édition du marché de Noël communal. Les visiteurs ont été nombreux à profiter des magnifiques stands de créateurs et l'amicale des écoles a animé la buvette durant l'événement. La commune offrait du chocolat chaud et du vin chaud aux visiteurs.



CHAMPS GOLOTS Les élus de la commission Animation, aidés de bénévoles, ont organisé les champs golots, la météo fût loin d'être printanière. Les moussaillons ont redoublé d'imagination pour habiller leurs embarcations faites d'objets de récupération.



CÉRÉMONIE CITOYENNETÉ Eléa Labays et Mathis Thomas, tous deux 18 ans, ont reçu des mains de Monsieur le Maire, leur carte d'électeur lors d'une cérémonie citoyenneté tenue en leur honneur.



DÉPARTS EN RETRAITE Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons salué le départ en retraite de nos chères ATSEM, Marianne Demarche et Marie-Laure Mougin. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite.



GOÛTER CONVIVIAL Le CCAS a réuni les aînés autour d'un goûter convivial le 16 Décembre, à l'occasion de la distribution des colis et cartes cadeaux.



FAN ZONE L'amicale des pompiers et l'AS Aydoilles ont accueilli 120 personnes dans une fan zone organisée à la salle des fêtes pour une finale de la coupe du monde forte en émotion !



Lettre commune rédigée le 11 juillet 2022, à l'issue de la dernière réunion du groupe intercommunal Aydoilles-Fontenay concernant le projet RPI

Signataires : Messieurs les maires de Fontenay et Aydoilles, Jérôme POIFOULOT et Stéphane CHRISMENT, et Mesdames les adjointes aux affaires scolaires, Jeanne SAINT-DIZIER et Lydie GREMILLET

Le 11 juillet 2022, nous, représentants des conseils municipaux d'Aydoilles et Fontenay, nous sommes réunis pour une ultime rencontre du « Groupe de travail RPI Aydoilles-Fontenay ».

Cette réunion fait suite au projet soumis par Fontenay le 3 juin 2022, rédigé par les élus, les représentants de parents et les enseignants, et la réponse par lettre ouverte du conseil municipal d'Aydoilles du 4 juin 2022.

Par la présente, nous souhaitons faire part d'un constat partagé sur l'état des discussions concernant le projet de RPI Aydoilles-Fontenay.

Après plusieurs réunions communes, depuis le début de notre mandature, pour nous emparer du problème déjà discuté par nos prédécesseurs, de la baisse des effectifs de nos écoles respectives nous invitant à un regroupement de la part de l'Inspection académique, il apparaît qu'un accord ne soit pas possible à l'heure actuelle.

En effet, d'une part, le conseil municipal et le conseil d'école de Fontenay ne souhaitent pas lancer un projet dont l'issue reviendrait à une fermeture de leur école au profit d'un regroupement sur l'école d'Aydoilles. D'autre part, le conseil municipal d'Aydoilles s'oppose à un projet de regroupement pérennisé sur deux sites, préférant privilégier un projet phasé pour aboutir à un regroupement sur un seul site à Aydoilles lorsque les effectifs le permettraient.

Par conséquent, les positions et arguments, de part et d'autre, nous paraissent à la fois entendables et respectables. Ainsi, nous sommes contraints de constater qu'en l'état actuel des discussions, une entente sur une solution alternative satisfaisant les souhaits de chacun n'est pas possible.

Enfin, nous souhaitons assurer les parents et les enseignants que tout au long du travail effectué, nous n'avons cessé de placer l'intérêt de l'enfant au cœur de nos préoccupations et nous faisons le vœu commun que l'avenir de nos écoles soit préservé, malgré notre décision de suspendre nos discussions.

Les sapeurs-pompiers recrutent

Retour à une quasi-normalité chez les pompiers après 2 années perturbées. Le fonctionnement du centre a retrouvé son rythme et des manœuvres ont pu être réalisées dans les communes du secteur.

L'activité opérationnelle est en hausse cette année. De nombreux incendies d'habitation en période hivernale et les feux de forêt de cet été ont eu un impact sur l'engagement des sapeurs-pompiers locaux. Dans ce même temps, certains pompiers vosgiens ont été engagés en renfort de nos collègues dans le sud ouest. Ce fut le cas d'un personnel du Centre d'Interventions et de Secours d'AYDOILLES, Jérôme POIFOULOT.

Depuis quelques années, les feux de forêt constituent au même titre que les inondations un risque beaucoup plus accru nécessitant une adaptation. Une spécificité de formation est requise pour ces interventions. Ainsi les sapeurs-pompiers pourront prochainement se former au risque

d'inondations sur les nouvelles installations au port d'Épinal.

Merci à tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement tout au long de l'année.

Malheureusement, face à cette charge opérationnelle, il est important de conforter nos effectifs. C'est pourquoi, un appel est lancé à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre.

La vie de l'amicale

Le 9 juillet dernier, il y avait foule au stade d'AYDOILLES pour les feux d'artifices organisés conjointement entre la municipalité et l'amicale des sapeurs pompiers. Un réel succès après 2 années d'absence à tel point que les organisateurs ont été dévalisés de leur menu un peu modifié des autres années. **Dès à présent, réservez votre 8 juillet pour l'édition 2023. Nous vous attendons nombreux.**



Des gestes qui sauvent des vies

La commune de AYDOILLES a fait l'acquisition de défibrillateurs. C'est un appareil qui sauve des vies. Afin de vous apporter les informations utiles à l'utilisation très simple de cet appareil, les sapeurs-pompiers d'AYDOILLES vous proposent 2 formations.

Le 11 mars, formations aux gestes qui sauvent. En 2 heures vous apprendrez comment utiliser un défibrillateur et faire face à une victime en arrêt cardiaque. Selon le nombre de personnes, plusieurs sessions seront organisées ce jour-là. Cette formation sera entièrement gratuite.

Le 25 mars, une formation de Prévention aux Secours Civiques (8h) vous sera proposée. Abordant les conduites à tenir face à une hémorragie, à un étouffement, à une personne inconsciente, à un arrêt cardiaque, à des malaises... cette formation est ouverte dès 10 ans. **Tarif de 60 €.**

Pour ces 2 formations, inscriptions en mairie



La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h00 à 11h00 et l'inscription est gratuite.

Nous accueillons aussi bien les adultes que les enfants.

Les classes maternelle et primaire y trouvent chaque semaine des albums illustrés, des documentaires et autres...des livres qui leur conviennent.

Chaque année, nous nous employons à acheter de nouveaux ouvrages grâce à une subvention de la commune.

Vous pouvez également déposer à la bibliothèque le samedi de 10h00 à 11h00, vos romans ou albums qui ne vous servent plus...plutôt que de les jeter, nous en ferons bon usage.

Les bénévoles sont à votre disposition, venez rejoindre notre petite équipe, vous serez les bienvenus.

Les bénévoles : Mmes Francine GENAY, Monique PIZZATO, Micheline LOMBARD.

Info en plus: Cette année, nous serons présentes lors de la fête du village organisée par l'association 'Ayd' et Clic, le 29 avril, pour proposer une bibliothèque ouverte en plein air!



HALLOWEEN



Le 31 Octobre, la commission Enfance de la commune a organisé sa deuxième édition du bal d'Halloween. Près de 70 enfants étaient inscrits. Nombreux sont les parents qui ont joué le jeu et sont venus déguisés comme leurs enfants pour partager un goûter et prendre part à des chorégraphies démoniaques. La fête s'est poursuivie dans les rues du village avec la déambulation des zombies, fantômes et autres sorcières. Bien que cette fête aux origines anglo-saxonnes ne fasse pas toujours l'unanimité chez nos aînés, quand il s'agit d'offrir des bonbons aux enfants du village, la générosité l'emporte et les paniers se retrouvent bien remplis! **À l'année prochaine pour de nouvelles surprises...**

Le Centre Communal d'Action Sociale

Comme chaque année, le CCAS se rend utile auprès des habitants du village du plus petit au plus grand.

Le 28 mai, les nouveaux bébés et leurs familles, ainsi que les nouveaux habitants ont été invités au bâtiment périscolaire pour se voir remettre un plat décoré par une artiste locale et un bouquet de fleurs. Les membres du CCAS ont regretté que très peu de parents et nouveaux habitants aient répondu favorablement à l'invitation.

Le 30 avril, le CCAS s'est joint à la fête du village, en offrant un brin de muguet et une boisson aux aînés, moment de convivialité très apprécié, 64 bénéficiaires se sont rendus sur place.

Le 9 octobre, le repas des anciens a réuni 50 personnes. Un moment de rigolade et de plaisir pour les personnes présentes. Les bénéficiaires qui ont choisi la carte cadeau ou le colis se sont vus remettre ceux-ci le vendredi 16 décembre lors d'un après-midi convivial à la salle des fêtes. Les personnes ne pouvant se déplacer, ont eu la visite à leur domicile des membres du CCAS, afin de leur remettre en main propre leur présent.

Si vous rencontrez une personne qui vous semble avoir besoin d'aide, n'hésitez pas à la signaler au CCAS, qui fera le nécessaire afin de l'aider au mieux.

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU CCAS VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2023.



Dissolution du CCAS et création d'un Comité d'Action Sociale Consultatif

Le conseil municipal a voté la dissolution du CCAS et la création d'un Comité d'Action Sociale Consultatif à compter du **31 décembre 2022**.

Cette délibération a été votée dans le cadre de la Loi Notre qui n'oblige plus les communes de moins de 1500 habitants à avoir un CCAS avec un budget indépendant du budget communal et ceci, dans le but de simplifier et de rationaliser l'organisation administrative de l'action sociale de proximité.

Les membres actuels du CCAS seront les mêmes qui siègeront dans le nouveau comité.

Cette simplification administrative ne remet en rien en question les engagements et les valeurs portés par le CCAS qui seront soutenus et valorisés par le Comité d'Action Sociale Consultatif.



PAROISSE SAINTE-THÉRÈSE DU DURBION (AYDOILLES)

La paroisse regroupe 14 villages avec un curé modérateur, le Père Joseph Schlosser, résidant à Bruyères, téléphone : **06.84.88.80.79**. Elle fait partie de la communauté de paroisses Bruyères-Rambervillers. Plusieurs prêtres animent cette communauté.

L'équipe paroissiale comprend le prêtre, un diacre, André Marchal, résidant à Viménil, des laïcs, dont une équipe missionnée par l'évêque de St-Dié, comprenant notamment Mme Dany Elorrioroz, responsable de l'annonce de la Parole de Dieu (catéchismes), assistée de Mme Françoise Mathieu et de Nadège Trombini-Christophe pour l'éveil à la foi, Odile Robinot de Padoux chargée de l'information, Marc Bailly, coordonnateur de l'équipe, ainsi que d'autres membres de différents villages. Ces laïcs assistent le curé dans sa mission pastorale.

Le conseil paroissial regroupe les responsables ci-dessus, ainsi que des délégués de la communauté paroissiale dans chaque village de la paroisse ; il propose des solutions aux différents problèmes pouvant se poser à la paroisse.

L'équipe Funérailles assure l'accompagnement des familles en deuil, ainsi que les obsèques religieuses (cérémonies en l'absence de prêtre). Elle est constituée de 4 guides : M. et Mme Henry

d'Aydoilles, Mme Simon de Dompierre, et M. Bailly de Fontenay. Plusieurs personnes assistent ces guides.

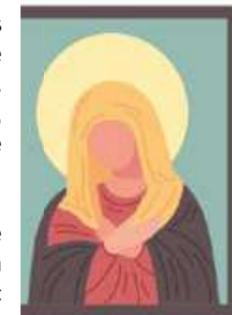
Les relais paroissiaux, un ou plusieurs dans chaque village, sont les intermédiaires entre les habitants et les délégués de la paroisse. À Aydoilles, ce sont Daniel et Mireille Henry, Marie-Louise Vaubourg, et Françoise Mathieu.

Le conseil économique, qui comprend le prêtre, le diacre, et des laïcs, assure la gestion de la paroisse en lien avec l'économiste diocésain.

L'équipe du bulletin paroissial « Ensemble » prépare localement ce bimestriel du doyenné à Rambervillers, il est distribué dans chaque foyer du village (correspondant Marc Bailly).

L'équipe liturgique d'animation prépare les célébrations ; des équipes de catéchisme (F. Mathieu), éveil à la foi (Nadège Trombini-Christophe), et aumônerie (Carine Christophe), une chorale paroissiale, et divers services (secours catholique, groupes de prières, MCR, ...) oeuvrent sur la paroisse.

Les intentions de messes (18€) sont à demander aux relais locaux ou à Mme Christine Souvay d'Aydoilles.



Les membres du Comité d'Action Sociale Consultatif

- FERRY Régis** - Membre élu
- WILLMANN Anita** - Membre nommé
- ANDRE Christelle** - Membre nommé
- ARNOULD Martine** - Membre élu
- PERRIN Bernadette** - Membre élu
- CHRISMENT Stéphane** - Président
- BEÑOIT Aurélie** - Membre nommé
- GREMILLET Lydie** - Membre élu
- DUPONT Sandra** - Membre nommé
- PHILIPPE Véronique** - Membre élu
- DELON Olivier** - Membre nommé

UNE MUTUELLE CITOYENNE

Suite à la demande de plusieurs administrés, la commune a œuvré pour la mise en place d'une convention avec une **mutuelle citoyenne à prix négocié**. Une réunion d'information s'est tenue le 27 juin, suivie de plusieurs permanences.

Les personnes intéressées peuvent contacter **Mme Carine LAY** au **06.31.55.99.85**



L'ADMR À VOTRE SERVICE

Garde d'enfants, soutien à la parentalité, entretien du domicile, aide aux seniors : aide à la toilette, ménage, repassage, aide aux personnes handicapées, téléassistance...

L'ADMR dans les Vosges : 03 29 81 22 23

Plus de 60 ans d'existence - 1 fédération (à Epinal) - 38 associations - 10 000 clients, âgés de 3 jours à 102 ans - 1270 salariés - 400 bénévoles - 900 000 heures d'interventions.

L'association de Padoux

Accueil du public : 2 route de Padoux 88600 Girecourt sur Durbion
(Horaires irréguliers, il est préférable de téléphoner au **03 29 67 79 64**)
Elle emploie 15 personnes à temps partiel et intervient auprès de 110 clients.

À AYDOILLES, en 2021, nous avons effectué 800 heures d'interventions auprès de 11 familles et 2 appareils d'assistance à domicile (service Filien) sont en service.
Merci à la municipalité pour l'aide financière qu'elle a allouée à l'association, malgré ainsi l'intérêt qu'elle porte à son action.

La Présidente : Mme Monique Cuny



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EPINAL

UNE AGGLOMÉRATION POUR DES SERVICES AUX HABITANTS ET À SES 78 COMMUNES MEMBRES

2022 EN QUELQUES CHIFFRES SUR LES TRAVAUX MENÉS

- 23 000 € d'aides sociales par les communes de l'agglo
- 2 000 habitants pour la rénovation d'appartements
- 9,16 M € de travaux dans les équipements sportifs
- 569 900 € : écoles
- 623 000 € : collèges
- 1 M € : équipements culturels
- 674 000 € : bâtiments (centre des congrès, accessibilité)
- 3,8 M € : eau et à l'assainissement

ATTRACTIVITÉ

La mise à disposition d'une centrale d'écarts et des services installés pour les communes (techniques, marchés publics...)

DES TARIFS PRÉFÉRÉNTIELS POUR LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION AFIN DE SÉLECTIONNER DES SERVICES COMMUNAUTAIRES VIA UN PRIX.

Un niveau de facture publique : le niveau de la facture publique (ordonnée par le tiers d'Epinal et l'agglo), à l'heure, de plus de 10 habitants et moins de 100 habitants de l'agglo, sont 7 équipements communaux.

Enseignement artistique : Gouvernance Epinal et l'agglo, Ecole Intercommunale de Musique de Thion-les-Bains et les écoles de musique d'Épinal, Châtel-sur-Moselle, Châtel, Devillers, Val-de-Wiseppe, l'École Supérieure d'Art de Lunéville.

La gestion d'équipements sportifs :

- Base Natatli
- en natation : canal, kayak, rafting, bobs, surf
- en eau douce : piscine, piscine, bassin extérieur, canal, kayak
- 4 piscines, 2 bassins d'été, 31 stands de foot, 1 patinoire, la base de loisirs Roland Houbert, 1 centre équestre, 1 gazon des sports, 11 gymnases à Epinal, Châtel-sur-Moselle, Châtel, Devillers, Val-de-Wiseppe, l'École Supérieure d'Art de Lunéville, les salles de sport

Les opérations culturelles :

- Salles Vosges : 17 auditoriums de la Casse à Epinal, Théâtre municipal à Epinal, Théâtre de la Rotonde à Thion-les-Bains
- La Scène Verte : 2 salles de concert / 3 studios de répétition
- L'Ensemble Orchestral Epinal la Scène Orange, La Compagnie des Jeunes Muses, La Cie Rive Générale

HABITAT

Un gîte unique à la Maison de l'habitat et de l'habitat pour l'accompagnement des habitants dans les travaux liés à rénovation et à la transition énergétique

Un programme de réhabilitation des centres-villes / centres-bourgs / centres-villes des communes des deux rives.

TOURISME

La gestion et l'entretien de la voirie le long de Caill, du village de Boulay, de l'Étang de la Courbe et de sites touristiques comme les Moulins, la Ferrière de Châtel-sur-Moselle, le barrage de l'Étang de l'Étang...

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un soutien à l'investissement et aux réseaux d'accompagnement. Des aides à la création d'entreprises et des subventions pour soutenir les investissements.

DES ACTIONS POUR LES FAMILLES

13 crèches sur le territoire de l'agglo (Epinal, Châtel, Devillers, Boulay, Colleville, Neuvicq, Thion-les-Bains, Bettegney)

2 micro-crèches privées (Epinal et Châtel-sur-Moselle)

7 Bébés Petite Enfance pour 900 enfants maternelles

Des actions en faveur de l'éducation professionnelle, sociale et de prévention de la dépendance

UNE AGENCE DES MOBILITÉS

Gestion de transport : transports scolaires, transports scolaires, autopartage, covoiturage, vélo

Un point d'information unique : Epinal, Châtel-sur-Moselle, Devillers, Boulay, Colleville, Neuvicq, Thion-les-Bains, Bettegney, Val-de-Wiseppe, l'École Supérieure d'Art de Lunéville, les salles de sport

www.agglo-epinal.fr

Un projet de travaux ? L'AGGLO AIDE VOTRE RÉNO

à deux pas de la Gare d'Epinal

www.agglo-epinal.fr
03 29 81 13 40

UN CONSEIL NEUTRE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE VOTRE PROJET DE RENOVATION
DES INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES ET LES PROFESSIONNELS
DES CONSEILS TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES

MAISON DE L'HABITAT & DU TERRITOIRE

LE VIE DES VOSGES, climaxion, GrandEst, France Relance

PROCESS informatique

03 29 69 15 33
ARCHES

PARTICULIERS
Vente, configuration, sécurité et maintenance

COLLECTIVITÉS
Sécurisation des informations, gestion des utilisateurs, classes numériques

PROFESSIONNELS
Mise en place de serveurs et de réseaux, protection des données

Une équipe à votre service pour la vente, la maintenance de postes et solutions informatiques

s.a.s. Pierre DE PEDRINI

Marbrerie - Graniterie

Artisan depuis 4 générations

Granit - Marbre - Composite

3 Rue d'Epinal, 88390 UXEGNEY
03.29.38.34.69
de.pedrini@orange.fr
www.marbrerie-depedrini.com

LES AYDOILLES FILANTES TOUJOURS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Pour la 5ème année consécutive, la troupe de théâtre aydoillienne a su ravir, une fois encore, son public avec sa pièce « **Kilt et béret basque** » lors des week-ends du 19 et 20 mars à Aydoilles et du 26 et 27 novembre à Fontenay.

Forte de ses 7 membres passionnés de tous âges, la troupe s'est donnée en spectacle à 4 reprises avec sa pièce drôle, cocasse et pleine de rebondissements. Une soixantaine de spectateurs a ainsi, à chaque représentation, pu applaudir ces personnages extravagants qui ont enchaîné dialogues,

Coordonnées **Emmie Martin** : emmiemartin2506@gmail.com
07 83 69 54 76

Une standing-ovation pour la troupe en costume

Soulmates fait entendre sa voix

« **SOULMATES** » EN PREMIERE PARTIE

Accompagné de sa guitare et de son harmonica, « Soulmates » (dit Jérôme) s'est produit en ouverture de spectacle. Il a pu faire découvrir et conquérir le cœur du public avec ses compositions empreintes de douceur et de partage.

DE NOUVEAUX PROJETS POUR 2023

Les Aydoilles filantes ne comptent pas s'arrêter là ! De nouveaux projets sont déjà en cours pour 2023. Elles ne vous dévoileront rien ; il va falloir patienter encore un peu.. Mais une chose est sûre, rire et bonne humeur seront encore au rendez-vous.

Surveillez vos boîtes aux lettres pour ne pas manquer la prochaine édition.

ASSOCIATION AYD' ET CLIC

Cette année, le trio d'Ayd' et Clic composé de Marie Mathieu (Bénévole), Olivier Delon (Trésorier) et Lydie Gremillet (Présidente) a partagé encore une fois de beaux moments avec les aydoilliens. Le but de cette association est principalement d'offrir des temps de rencontres intergénérationnelles et de renforcer les liens sociaux.

Les ateliers informatiques

Jusqu'à cet été ont eu lieu les ateliers informatiques, tous les jeudis après-midi, auxquels ont participé à chaque fois une dizaine de personnes, dont la plupart, fidèles depuis la première heure, ont gagné en compétences et en confiance dans les usages du numérique. Une participation d'un euro symbolique était demandée pour l'année.

Depuis septembre, les emplois du temps professionnels de Marie et Lydie ne permettant plus d'animer un atelier hebdomadaire, ce sont des rendez-vous ponctuels sur différentes thématiques qui sont proposés durant les vacances scolaires. Il suffit, pour y participer, de prendre contact par téléphone pour s'inscrire. Aucune participation n'est demandée.

AU-DELÀ DES CONTENUS, CES ATELIERS SONT AVANT TOUT DES MOMENTS CONVIVIAUX ORGANISÉS AUTOUR D'UN CAFÉ ET DANS LA BONNE HUMEUR.



Soutien aux ukrainiens 10m3 de dons

Nous nous sommes fait le relais de l'appel aux dons pour l'Ukraine début mars. Vous avez été nombreux à y répondre et ce sont 10m3 de dons que nous avons déposés au point de collecte d'Epinal.



Les bénévoles du CCAS ont offert un brin de muguet à leurs bénéficiaires.



Les enfants aussi ont joyeusement participé à l'organisation de cette fête.

La fête du village

Le COVID a eu raison des dates retenues pour l'organisation du bar éphémère en 2021. Alors en 2022, il fallait marquer le coup avec un événement à l'image des valeurs portées par Ayd' et Clic : Une animation intergénérationnelle et fédératrice.

Le 30 avril fût donc organisée la Fête du village. L'après-midi, la place fût donnée aux jeux en famille avec structure gonflable, jeux en bois, Troll-ball animé par Sandra et initiation par l'équipe de Lorraine de Quidditch. Le CCAS était présent pour offrir un brin de muguet et une boisson à ses bénéficiaires venus nombreux (70 présents). En début de soirée, l'Apéro Flamm' a été victime de son succès avec près de 200 flamenkuchs vendues! Quant à la soirée, elle fût enflammée par le duo Reson' qui nous a offert un concert à couper le souffle ! Toutes les animations étaient gratuites, offertes par Ayd'et Clic.

NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT NOS AMIS ET FAMILLES POUR LEUR AIDE DANS L'ANIMATION DE CETTE BELLE JOURNÉE!



70 aînés ont répondu à l'appel du CCAS pour partager un moment convivial.

Prochains rendez-vous :

Ateliers numériques

23/02 : Internet en toute sécurité
27/04 : Les réseaux sociaux

La fête du village au stade : 29 avril 2023
Marche du village : 17 septembre 2023

Contact :

Présidente : Lydie GREMILLET
06 82 82 50 28
aydetcllic@outlook.fr

NOUVELLE ASSOCIATION À AYDOILLES

L'Association « **Un Temps pour Tous** » est fraîchement créée par des Aydoillien(nes) souhaitant apporter une animation familiale, intergénérationnelle, au sein du village.

Disposant d'un local privé, les travaux de rénovation, aménagement sont en cours afin d'accueillir petits et grands dans un cadre chaleureux.

Le 1er événement devrait se tenir en **MARS**, un groupe Facebook sera créé alors nous vous invitons à rester connectés.

Nous vous espérons nombreux car une association ne peut vivre que par des membres motivés... **il lui faut du public. À très bientôt**

AMICALE DES ÉCOLES

Cette année encore, les amis de l'école ont tout mis en œuvre pour mettre de la joie dans la vie des petits mais aussi des grands !

Nous avons fait venir Saint Nicolas avec son acolyte le père Fouettard. Les enfants les ont accueillis avec de nombreux poèmes, chants et dessins et ont reçu de petites friandises et brioches.

Nous avons pu participer au marché de Noël organisé par la mairie et nous les remercions pour cela. Ce fut un bon moment de partage avant les fêtes de fin d'année et nous espérons pouvoir revivre cette expérience pour les années futures !
Courant mars, vous avez pu apercevoir pleins de princesses et de super héros en tout genre défiler à l'occasion du carnaval sous un beau soleil ! Les enfants ont pu dévorer un bon goûter préparé par les parents !

La chasse aux œufs de Pâques a toujours eu autant de succès. Les enfants ont été ravis de revoir leur copain le lapin qui a accepté de poser pour les photos en leur donnant un



sachet de chocolats et bonbons.
La kermesse tant attendue après cette longue période d'interdits a été une journée forte en émotions avec tout d'abord le spectacle des classes pour la fin d'année scolaire. Les parents ont été heureux de voir leurs bambins chanter sur scène. Puis, nous avons remis une calculatrice aux futurs collégiens.

Nous avons partagé un repas tous ensemble et enfin les enfants ont pu profiter des jeux et animations. Une belle journée sous le soleil ! Pour le plaisir des pa-

Comme vous l'avez constaté, cette année nous avons organisé le vide grenier en inter associations (le club de pétanque, le club de foot et Aydoilles tonic). Une franche réussite avec beaucoup de visiteurs ! Un grand merci à la commission animation de la mairie qui nous a beaucoup aidés dans l'organisation de cette manifestation. Là encore, cette journée mais aussi toute la préparation a été une belle aventure.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons réélu un bureau. Certains membres sont partis pour faire place à de nouveaux. Nous fourmillons d'idées afin de créer de beaux souvenirs à nos enfants ! Nous avons hâte de vous voir lors de nos prochaines manifestations !

Le bureau de l'amicale

AYDOILLES TONIC



Zumba, step, renforcement musculaire, tabata, jeux musicaux sont les activités sportives proposées par **Céline Antoine**, coach diplômée d'Etat.

Pour les enfants, les cours sont **les mercredis** (hors vacances scolaires) de **17h15 à 18h30**, à la **salle Laurent Mengel**, et nous comptons pour ce début d'année seulement 5 enfants inscrits, il reste donc beaucoup de places. Les enfants font des jeux musicaux et apprennent des chorégraphies de Zumba.



Pour les adultes les cours sont de **18h30 à 19h30** et nous comptons une quinzaine d'adhérentes inscrites. Cette année, les adultes font de la zumba, du renforcement musculaire ou tabata, et du step dans une même séance pour répondre aux demandes qui nous ont été formulées. Je remercie les adhérentes de nous faire confiance encore cette année

À bientôt,
La présidente, Doriane MANGIN



LE CLUB L.A.M.A

Les membres du club L.A.M.A. (Loisirs et Activités Manuelles d'Aydoilles), se retrouvent tous les lundis de 20h à 22h et tous les mardis de 14h à 16h.

Le club est ouvert à toutes les personnes désireuses d'apprendre le cartonnage, le tricot, le crochet, le point compté, la vannerie sauvage, le modelage en argile... Mais aussi aux personnes voulant partager un savoir-faire créatif.

Chaque membre peut choisir son activité à la demande. Des réalisations collectives sont organisées comme la participation au projet 1 commune, 1 sapin, 1 forêt où les adhérentes ont réalisé en commun un sapin.

Le club est également un lieu où l'on peut discuter ou même jouer à des jeux de société.

La cotisation pour l'année est de 15 euros.

Présidente : Rebel Laurence
Trésorière : Jeangeorges Evelyne
Secrétaire : Lhomé Maryline
Membre : Vouaux Claudine



Cette année encore, le Club Lama participera au défi lancé par la coopération Monalisa Vosges qui souhaite voir naître une forêt de 507 sapins pour représenter les 507 communes des Vosges lors d'une exposition qui valorisera les actions intergénérationnelles menées autour de ce projet auquel participent de nombreuses collectivités, associations et particuliers.

Les dons de laine et les participations à la création de sapins sont les bienvenus pour les soutenir!

ADAVIE UN NOUVEAU SERVICE POUR LES AYDOILLIENS

Prendre du temps gratuitement pour prendre soin de sa vie affective...

La vie affective est sans doute ce que nous avons de plus précieux, au fond de nous. Elle nous accompagne tout au long de la vie, de l'enfance jusqu'à nos derniers jours.

Le train de la vie ne nous a pas toujours permis de s'arrêter quelques instants pour regarder du côté de notre vie intime, de notre vie affective, d'en prendre soin.

C'est ce que propose pour l'année 2023 la conseillère conjugale et familiale d'Adavie, en partenariat avec la commune d'Aydoilles. Tout au long de l'année 2023 seront proposées gratuitement des mini-interventions sur des sujets en lien avec la vie affective comme :

- Choisir sa contraception : pas si simple !
- La vie intime après une grossesse : quoi de neuf ?

- Concilier la vie de maman au foyer et celle de femme : pas toujours simple...
- Être femme jusqu'à la fin de sa vie, une évidence ?
- La vie affective en vieillissant : parlons-en...
- Quand les événements de notre vie affective nous reviennent avec l'âge qui avance.
- Être père aujourd'hui : que de questions...

Et d'autres sujets selon vos demandes pourront être abordés.

Ces rendez-vous se dérouleront en après-midi dans un des locaux de la commune.

Des temps de permanence gratuits de la conseillère conjugale et familiale pourront être organisés dans un cadre respectant la plus stricte confidentialité, pour des entretiens individuels ou des temps d'échanges en groupe restreint.

N'hésitez pas à contacter Mme Nathalie Denis-Kuhn, conseillère conjugale et

familiale à Adavie afin de proposer des thèmes qui vous intéresseraient.

Mme DENIS-KUHN Nathalie,
conseillère conjugale et familiale

ADAVIE
15, rue du Chauffour
88000 EPINAL
courriel : n.denis-kuhn@adavie.fr



PÉTANQUE

La pétanque d'Aydoilles a suivi son chemin et les ambitions attendues sont bien réelles, avec 26 licenciés dans le club qui ont su montrer de belles valeurs autant sportives qu'humaines. Des résultats très encourageants : montée en championnat des clubs et vainqueur de la coupe Bernard Duc deux années de suite. 5 équipes ont obtenu leur billet pour les championnats Grand Est. Challenge club vétérans : nos anciens finissent 18 sur 36.

Nous félicitons joueuses et joueurs pour leurs résultats. Nous remercions la mairie d'Aydoilles d'être présente à nos côtés. Je remercie une fois

encore les licenciés toujours présents sur les diverses manifestations, concours, initiations pétanque et le vide grenier. Les concours vacanciers ont été organisés avec le soutien des villageois qui ont joué le jeu.



En famille ou entre amis venez-vous divertir avec la pétanque d'Aydoilles.

CONCOURS VACANCIERS
Les vendredis 7/21/28 juillet
4/11/18/25 Août
1^{er} septembre
À partir de 20h
Buvette et restauration sur place.



L'ASSOCIATION SPORTIVE D'AYDOILLES DE FOOTBALL

La saison 2021-2022

Les Seniors ont terminé la saison dernière en deuxième place, ce qui démontre un bel esprit d'équipe et une ambition de monter au niveau supérieur.

Par ailleurs, cette fois encore, ils ont obtenu un prix lors du challenge du Fair-Play.

Arrivés en deuxième position, nous ne pouvons que nous en féliciter pour l'image du Club.

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 7 octobre 2022 à 19h00 au centre des congrès, le District des Vosges a remis un nouveau jeu de maillots ainsi qu'un chèque de 100 € à l'AS AYDOILLES.

L'AS AYDOILLES invite la commune et ses habitants à venir encourager ses joueurs qui portent fièrement leurs couleurs.

Le Président, les membres du bureau et les joueurs vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2023.

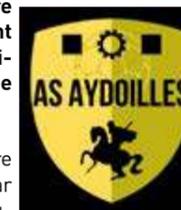
Nathalie HUSSON, Secrétaire AS AYDOILLES :
Tél : 06 09 83 02 37

Adresse mail : bernard.husson0870@orange.fr



L'effectif

L'Association Sportive d'Aydoilles enregistre à ce jour 33 joueurs dont 23 qui forment l'équipe des seniors en D3 et 10 jeunes licenciés qui viennent enrichir le club avec une équipe de U8.



En effet, depuis la rentrée de septembre naissent de jeunes vocations, encadrées par un nouvel entraîneur qui a rejoint nos couleurs.

L'AS AYDOILLES a le plaisir d'accueillir **Emmanuel BRETON**, domicilié dans la commune, qui a souhaité s'investir dans le club.

Avec l'aide de notre Président, **Jean-Pierre MARY**, il encadre avec bienveillance nos jeunes recrues lors des entraînements et des plateaux (sorte de tournoi de foot pour les jeunes joueurs).

Un grand merci

Nous avons également déjà pu constater l'investissement des parents, notamment lors du plateau qui a rassemblé 120 joueurs le samedi 8 octobre sur notre terrain.

Un grand merci aux mamans (et sans doute à quelques papas aussi) qui avaient préparé des gâteaux très appréciés de tous ces sportifs en herbe.

Ils ont permis que cette belle matinée se déroule sous le signe de la convivialité et du partage.

Les membres actuels du bureau seraient ravis de former les personnes qui souhaitent s'investir afin de les accompagner lors des prochaines saisons jusqu'à ce qu'ils soient prêts à reprendre les rênes.



HISTOIRE

JEAN-JOSEPH LE SERGENT : UN MECONNU...(SUITE)



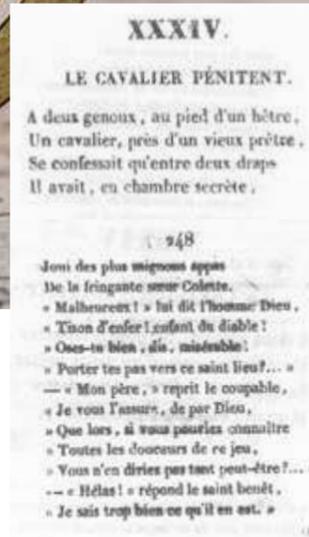
Suite de l'article paru dans le précédent bulletin municipal présentant **Jean-Joseph Le Sergent** (1804-1857), écrivain né à Aydoilles.

Comme vous pouvez le constater avec les fac-similés en annexe, J.J Le Sergent aimait aussi la poésie coquine, anticipant ainsi **Charles BAUDELAIRE** (1821-1867). Bien qu'il n'eût pas la même notoriété, mais il l'anticipait...

Tout comme il anticipait **Jules FERRY**, s'agissant de l'école laïque et obligatoire. (Peut-être sera-ce là un sujet pour le bulletin de l'année à venir ?)

Pour les lecteurs impatientes qui veulent en savoir plus sur J.J L.S, il suffit pour ce faire d'aller sur le site de la BNF F.MITERRAND.

Jean De VAUDICOURT



RÉHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DE L'ANCIENNE SCIERIE

Après plusieurs mois de négociations et de travail, Monsieur le maire a obtenu un accord entre les différents acteurs concernés (propriétaires, acheteurs et services de l'Etat) aboutissant à la signature d'un compromis avec un aménageur afin de réhabiliter le site de l'ancienne scierie et des terrains attenants.

En effet, jusqu'à présent, le conseil municipal s'est gardé de communiquer sur ce projet en raison des nombreuses contraintes qu'il a fallu résoudre les unes après les autres.

Nous pouvons citer parmi celles-ci, l'inflation freinant les ambitions, à la fois, des propriétaires et des aménageurs, ou encore, l'infrastructure du site nécessitant d'être repensée à l'échelle du projet.

La commune n'a pas hésité à investir dans l'achat d'une parcelle afin de rendre ce projet réalisable. Comme délibéré par le conseil municipal, le terrain concerné a été revendu à son prix d'achat à l'aménageur retenu.

L'enjeu est à présent d'aménager la zone en respectant un cahier des charges précis qui inclut du commerce, de l'habitat privé et collectif, sans oublier le respect de contraintes liées à l'environnement paysager.

Nous n'en sommes qu'à l'étape du compromis, plusieurs mois seront encore nécessaires pour que le projet voie le jour.

Ce projet réfléchi avec tous les partis est en bonne voie.



DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

POUR ÊTRE INFORMÉ À L'AVANCE D'UNE ÉVENTUELLE COUPURE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, VOUS POUVEZ :

vous inscrire sur le site monécowatt à l'adresse suivante : <https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure> pour être informé des coupures à venir;

vous rendre sur le site suivant <https://coupures-temporaires.enedis.fr> à compter de 17h pour savoir si votre commune, voire leur rue, est concernée par du délestage le lendemain. Une mise à jour des rues concernées sera réalisée à 19h30. L'application mobile écowatt peut être utilement téléchargée.

QUELQUES CONSEILS EN CAS DE COUPURE ANNONCÉE:

1. Chargez les batteries de votre smartphone, ordinateur portable, quelques heures avant la coupure d'électricité. Mieux vaut ne téléphoner que si c'est vraiment nécessaire, afin de ne pas surcharger le réseau.
2. Préparez des boissons et de la nourriture n'ayant pas besoin d'être réchauffée.
3. Préparez quelques objets tels qu'une lampe de poche à batteries chargées, une radio sur batteries (afin de pouvoir vous informer), éventuellement des médicaments, des vêtements chauds.
4. Fermez bien votre congélateur : Les congélateurs peuvent rester au moins dix heures hors tension sans que les aliments ne se décongèlent.
5. Retirez les fiches électriques des prises. Laissez au moins un interrupteur d'éclairage allumé avant la coupure, pour savoir quand l'électricité sera de retour.
6. Fermez les volets, rideaux et portes des différentes pièces de la maison afin que celles-ci se refroidissent moins rapidement. Veillez toutefois à aérer suffisamment les pièces dans lesquelles vous vous trouvez.
7. Prévenez les membres de votre famille, vos connaissances et les voisins que vous n'aurez plus d'électricité à tel moment et que vous ne serez peut-être pas joignable. (en effet les coupures pourront avoir lieu par quartier ou par rue).
8. Vérifier que, sans électricité, les portes, portails et barrières à commande électrique peuvent être ouverts et que votre réveil-matin sonnera.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin de mieux comprendre les raisons de la modification du PLU de notre commune, il nous semble utile de détailler les différentes phases menant à des changements de zones.

Tout d'abord, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit les évolutions à venir sur le territoire Vosgien.

Celui-ci est obligatoire pour les communes depuis la loi du 13 décembre 2000 et ce,

contrairement au zonage du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Il est créé grâce à une concertation collective d'environ 3 à 5 ans entre les élus des différentes communes, les associations, les citoyens (transmission d'une enquête publique) et les instances de l'Etat représentées par la Préfecture des Vosges.

Le périmètre du SCoT est quant à lui proposé par le Préfet puis voté à la majorité des communes adhérentes.

Tout comme le PLU de

notre commune, le SCoT est extrêmement important.

Celui-ci permet d'assurer la cohérence des politiques publiques en matière de développement urbain et touristique ou encore d'environnement.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune et le Schéma de Cohérence Territoriale doivent être ainsi compatibles.

Afin d'être en adéquation avec les exigences du SCOT des Vosges Centrales, les élus

de la commune ont dû apporter des modifications sur le PLU établi en Mars 2014.

Après plusieurs réunions de travail des membres du conseil municipal et des services de l'Etat (SCoT, Direction Départementale des Territoires et Chambre d'Agriculture) les modifications du PLU ont pu être soumises à une enquête publique ces derniers mois.

Le plan communal de sauvegarde permet de faire face à des situations de crise comme les catastrophes majeures touchant fortement la population : personnes décédées ou blessées, maisons détruites, interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempéries, canicule, épidémie ou accidents graves.

L'objectif de ce plan est de se préparer préalablement en se formant et en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale

contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Ce document opérationnel, établi sous l'autorité du maire, prévoit l'organisation de la commune d'Aydoilles pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus ; notamment la population nécessitant une attention

particulière : Personnes handicapées, (malentendants, non-voyants, à mobilité réduite), personnes sous assistance médicale ou bénéficiaires de soins, personnes isolées, etc.



À ce titre les personnes entrant dans ces catégories sont priées de se faire recenser par tous moyens auprès de la Mairie pour une prise en compte efficace dans l'élaboration de ce plan .

Une fois concrétisé, ce plan sera consultable par tous en Mairie.

Cela fait maintenant un peu plus de deux ans que nous utilisons le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires®, voici le bilan pour cette seconde année.

De nombreuses alertes et informations ont été échangées au sein du réseau (tentatives de cambriolage, démarchages non autorisés, alertes sécheresse, ...) permettant de rester toujours plus attentifs à la vie du village.

Comme cela était prévu à l'origine, nous avons proposé à la gendarmerie de Bruyères de rejoindre le dispositif, mais malheureusement pour des raisons d'organisation de leur part, cela n'a pu être possible. Bien évidemment, au moindre comportement suspect que vous remarquez, il ne faut pas hésiter à les contacter en plus du signalement sur l'application.

À l'instar d'un réseau social classique, VVS est un excellent moyen de communication et d'entraide entre voisins. Tout le monde peut déposer une demande d'information ou de service, poser une question, ou signaler un animal perdu par exemple, mais cette fonctionnalité reste encore très peu utilisée.

Si l'efficacité du réseau n'est plus à démontrer, nous n'avons cependant enregistré que 16 nouveaux inscrits, et même si un tiers du village adhère, plus nous serons nombreux, plus l'efficacité de cet outil sera accrue. Alors, pour ceux qui ne le sont pas encore, n'hésitez pas à vous inscrire, c'est très simple, entièrement gratuit, et cela ne vous engage en rien.

2022 en chiffres :

147, c'est le nombre total de Voisins Vigilants actuellement inscrits.

16, c'est le nombre de nouveaux venus cette année, nous leur souhaitons la bienvenue.

36 %, c'est le taux de foyers inscrits sur la commune soit un tiers de la population, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2021.

9, c'est le nombre d'alertes envoyées par les voisins.

15, c'est le nombre d'alertes envoyées par la mairie.

24, c'est le nombre d'informations envoyées par la mairie.

Gîte " La belle Vosgienne "

Label 4 Clévacances

À Aydolles, à 10 minutes d'Épinal.

Hébergement pour 4 personnes dans une ferme Vosgienne de charme. 104 m². 2 terrasses, un grand jardin privatif sans vis-à-vis, ... Équipement très complet, Jacuzzi, plancha, 2 VTT, ... Location à la semaine complète du samedi au samedi, du 3 juin 2023 au 16 septembre 2023.

Le tarif de base de la semaine est de 590 €. Vous trouverez des avis sur Airbnb et Clévacances. Des brochures sur les activités, le patrimoine, la gastronomie, les sites culturels à votre disposition.

Bénédicte vous attend avec un panier "Bienvenue"

Tél : 06 26 78 34 64

hansbenedicte19@gmail.com



S'inscrire sur VVS c'est simple comme bonjour

Il y a plusieurs solutions pour s'inscrire :

- ▶ Directement depuis le site internet <https://www.voisinsvigilants.org> en renseignant votre adresse postale afin d'être reconnu par le réseau puis, en suivant les indications.
- ▶ En vous faisant inviter par une de vos connaissances adhérentes à VVS, soit par mail soit par SMS.
- ▶ Directement en mairie.

Une fois votre inscription validée, vous pouvez retirer en mairie votre autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres. Il montre que vous faites partie du dispositif, et surtout, peut avoir un effet dissuasif pour de faux démarcheurs ou cambrioleurs, et pour plus de simplicité, vous pouvez télécharger l'application gratuite.



RÉGION GRAND-EST - SECTEUR RAON-L'ETAPE - EPINAL - LOT EST - EP 08

N° de voyage	Arrêt	Circule en période scolaire		
		OUI Service 1	OUI Service 2	OUI Service 3
		ALLER	RETOUR	
		L/M/Me/J/V	L/M/J/V	Me
EP 08	AYDOILLES Etang Bataille	06H45	18H15	13H15
	EPINAL Place Guilgot	07H23	17H37	12H37
	EPINAL Place Clémenceau	07H25	17H35	12H35
	EPINAL Gare routière	07H30	17H30	12H30

RÉGION GRAND-EST - SECTEUR RAON-L'ETAPE - EPINAL - LOT EST - EP 10

N° de voyage	Arrêt	Circule en période scolaire					
		OUI Service 1	OUI Service 2	OUI Service 3	OUI Service 4	OUI Service 5	OUI Service 6
		ALLER			RETOUR		
		L/M/Me/J/V	L/M/Me/J/V	L/M/J/V	Me	L/M/J/V	L/M/Me/J/V
EP 10	AYDOILLES Etang Bataille	-	-	-	-	-	18H58
EP 10	AYDOILLES Mairie	07H05	08H05	17H55	13H00	16H45	18H55
EP 10	AYDOILLES Relais St Georges	07H07	08H07	17H53	12H58	16H43	18H53
EP 10	EPINAL Arrêt Jonquilles/LTR	07H20	08H20	-	-	-	-
EP 10	EPINAL Place Guilgot	07H25	08H25	17H35	12H40	16H25	-
EP 10	EPINAL Place Clémenceau	07H27	08H27	17H33	12H38	16H23	-
EP 10	EPINAL Gare routière	07H30	08H30	17H30	12H35	16H20	18H30

RÉGION GRAND-EST - SECTEUR RAON-L'ETAPE - EPINAL - LOT EST - EP 11

N° de voyage	Arrêt	Circule en période scolaire			
		OUI Service 1	OUI Service 2	OUI Service 3	OUI Service 4
		ALLER		RETOUR	
		L/M/Me/J/V	L/M/Me/J/V	L/M/J/V	Me
EP 11	AYDOILLES Route de Méménil	07H04	08H04	18H01	13H06
EP 11	AYDOILLES Rue des Ecoles	07H06	08H06	17H59	13H04
EP 11	EPINAL Place Guilgot	07H30	08H30	17H35	12H40
EP 11	EPINAL Place Clémenceau	07H32	08H03	17H33	12H38
EP 11	EPINAL Gare routière	07H35	08H35	17H30	12H35

LIGNE 7 bis AYDOILLES <-> EPINAL Toute l'année / lundi à samedi

La Communauté d'Agglomération d'Épinal s'associe à la Région Grand Est pour faciliter vos déplacements en car sur le territoire

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU SAMEDI				
	LIGNE EP 9 à 11 ou 7bis				
Service	1	3	5	7	9
AYDOILLES - Mairie	07:05	08:05	09:20	11:55	14:25
AYDOILLES - Relais Saint Georges	07:07	08:07	09:22	11:57	14:27
DEYVILLERS - Restaurant le Saint Oger	07:10	08:10	09:25	12:05	14:30
DEYVILLERS - Mairie	07:12	08:12	09:27	12:07	14:32
DEYVILLERS - Rue de Lorraine	07:13	08:13	09:28	12:08	14:33
EPINAL - Terres Saint Jean (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	07:18	08:18	09:33	12:13	14:38
EPINAL - Parc Relais (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	07:19	08:19	09:34	12:14	14:39
EPINAL - Guilgot (arrêt bus Imagine ligne 4)	07:24	08:24	09:39	12:19	14:44
EPINAL - Place Clémenceau	07:27	08:27	09:42	12:22	14:47
EPINAL - Gare	07:30	08:30	09:45	12:25	14:50

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU SAMEDI				
	EP / 7bis	7bis	EP / 7bis	EP / 7bis	7bis
Service	1	3	5	7	9
EPINAL - Gare	12:35	14:55	16:20	17:30	18:30
EPINAL - Place Clémenceau	12:40	15:00	16:25	17:35	18:35
EPINAL - Guilgot (arrêt bus Imagine ligne 4)	12:41	15:01	16:26	17:36	18:36
EPINAL - Parc Relais (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	12:46	15:06	16:31	17:41	18:41
EPINAL - Terres Saint Jean (arrêt bus Imagine lignes 1 et 7)	12:47	15:07	16:32	17:42	18:42
DEYVILLERS - Rue de Lorraine	12:52	15:12	16:37	17:47	18:47
DEYVILLERS - Mairie	12:53	15:13	16:38	17:48	18:48
DEYVILLERS - Restaurant le Saint Oger	12:55	15:15	16:40	17:50	18:50
AYDOILLES - Relais Saint Georges	12:57	15:17	16:42	17:52	18:52
AYDOILLES - Mairie	13:00	15:20	16:45	17:55	18:55

TARIFICATION

TOUT PUBLIC OCCASIONNEL : 1€ LE TRAJET - Titre unitaire et titre 10 voyages à acheter à bord du car auprès du conducteur ou à la gare routière
 TOUT PUBLIC RÉGULIER : Abonnements mensuel FLUO délivré à la gare routière d'Épinal et annuel FLUO délivré à la Maison de la Région à Épinal
 SCOLAIRE : Carte scolaire à raison d'un aller / retour par jour scolaire - Non valable le samedi et en période de vacances scolaires
 Le titre de transport valable sur cette ligne FLUO n'est pas valable à bord des bus Imagine ou des TER Fluo Grand-Est
 Les services numérotés «EP» restent prioritaires à la prise en charge de la clientèle scolaire, du lundi au vendredi en période scolaire

NOUVEAU

La ligne 7 BIS

Dans le dernier bulletin communal, nous vous avons lancé un appel pour faire remonter à la CAE vos éventuels besoins en transport, pour motiver une demande de rallonge de la ligne 7BIS intégrant Aydoilles. Grâce à votre participation, Monsieur le Maire a pu appuyer cette demande auprès des représentants communautaires et celle-ci a été entendue et soutenue. Nous pouvons à présent bénéficier de nouveaux trajets entre Aydoilles et Epinal avec 5 allers-retours sur la journée pour 1 euro/trajet.

Nous espérons la pérennité de ce nouveau service et avons décidé d'encourager la population à se tourner vers le transport collectif au travers d'une aide à l'abonnement de 65€/personne (Voir rubrique "Aides communales")

JANVIER

25 : AG Aydoilles Tonic Salle Laurent Mengel - Aydoilles Tonic

FÉVRIER

23 : Ateliers numériques Bâtiment périscolaire - Ayd et Clic

MARS

4 : Carnaval Salle Laurent Mengel - Amicale des Ecoles

11 : Formation 1ers secours Salle Laurent Mengel - Pompiers

18 : St Patrick Un temps pour tous

25 : Formation PSC1 Salle Laurent Mengel - Pompiers

AVRIL

1 et 2 : Théâtre Salle Laurent Mengel - Aydoilles Filantes

10 : Chasse aux œufs Stade - Amicale des Ecoles

15 : Champs Golots Salle Laurent Mengel - Commune

27 : Concours Vétérans Chalet de pétanque - Ass° de pétanque

27 : Ateliers numériques Bâtiment périscolaire - Ayd et Clic

29 : Fête du village Stade - Ayd et Clic

MAI

1 : Challenge HENRY/DUC Chalet de pétanque - Ass° de pétanque

8 : Commémoration Monument aux morts - Commune

JUIN

11 : Nettoyage de printemps Salle Laurent Mengel - Commune

28 : Spectacle de danse des enfants Salle Laurent Mengel - Aydoilles Tonic

JUILLET

8 : Feux d'artifices Stade - Pompiers

24/07 au 18/08 : Accueil de loisirs Bâtiment périscolaire - Commune

29 : Tournoi provençal Chalet de pétanque - Ass° de pétanque

Vendredis soirs concours vacanciers Chalet de pétanque - Ass° de pétanque 07-21-28/07

AOÛT

Vendredis soir concours vacanciers Chalet de pétanque - Ass° de pétanque 04-11-18-25/08

SEPTEMBRE

17 : Marche du Village Salle Laurent Mengel - Ayd et Clic

Vendredis soir concours vacanciers Chalet de pétanque - Ass° de pétanque 01/09

OCTOBRE

1 : Repas des anciens Salle Laurent Mengel - Commune

29 : Halloween Salle Laurent Mengel - Commune

NOVEMBRE

11 : Commémoration Monument aux morts - Commune

19 : Bourse aux jouets Salle Laurent Mengel - Aydoilles Tonic

DÉCEMBRE

8 : Marché de Noël Bâtiment périscolaire - Périscolaire et Commune

13 : Spectacle de Noël Salle Laurent Mengel - Commune

15 : Après-midi des aînés Salle Laurent Mengel - Commune

Commune **D'AYDOILLES**

Les horaires à connaître

LA MAIRIE :

Lundi et vendredi de 16h00 à 18h00, mercredi de 14h00 à 16h00 et samedi de 9h00 à 11h00.

LA CARRIÈRE DES BOLOTTES :

Ouverte le lundi, en saison hivernale, de 15H30 à 16H30 et en saison estivale, de 16H30 à 18H00. Les saisons sont définies en fonction des changements d'heures annuels.

LE PÉRISCOLAIRE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h20, de 12h00 à 13h50 (restaurant scolaire) et de 16h30 à 18h45. Mercredi, de 7h30 à 18h30.

LA BOULANGERIE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, samedi et dimanche de 6h30 à 12h30.

LA BIBLIOTHÈQUE :

Samedi de 10h00 à 11h00.

LE CABINET INFIRMIER :

Permanence tous les samedis de 8h à 8h30 sans rendez-vous.
Sur rendez-vous 7j/7
au cabinet ou à domicile
Prendre rendez-vous au 03.29.31.02.60.

LE CABINET D'OSTÉOTHÉRAPIE :

Une semaine sur deux : les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 19h15.
La deuxième semaine les mercredis, jeudis et samedis de 9h à 19h15.
Prendre rendez-vous au : 06.25.75.47.06.



Meilleurs vœux 2023 !